

# AIGLEMONT

Magazine

JANVIER 2024



BULLETIN MUNICIPAL N°23

*« S'intéresser à l'enfant,  
c'est s'intéresser à l'humanité »*

Maria Montessori



# SOMMAIRE

Edito du Maire	3
Vie municipale	4
École	10
Périscolaire	12
Culture	15
Travaux	17
Cadre de vie	29
Activités économiques	30
Portrait	34
Histoire	38
Association	40
État civil	54
Année en bref	57
Agenda	63

« **Aiglemont Magazine** » est une publication annuelle

éditée par la Commune d'Aiglemont,  
élaborée par les membres de la Commission  
Communication du Conseil Municipal.

**Directeur de la publication** : Philippe Decobert

**Mise en page et impression**

 **FUSION** GRAPHIC [ WARCQ - 03 24 33 42 42 ]

**Ont collaboré à ce magazine** : Jacky ROBERT, Jacqueline LE BRUN  
Marie-Claude et Philippe DECOBERT, Maryse et Christian SMIGIELSKI,  
Daniel GEORGES, Doriane GILLET

les responsables des associations  
et Jean-Florent KEMBAKOU, journaliste

Imprimée sur papier PEFC





# L'ANNÉE DU COURAGE

Le courage d'entreprendre, la volonté de persévérer et la nécessité de réussir, tel est le triptyque sur lequel sont fondées nos actions en 2024. Cette année sera décisive. Nous avons à cœur de mener à terme certains projets dont des impédiments ont retardé la réalisation. A commencer par le magasin Carrefour. Ce projet est toujours d'actualité. Sa construction, prévue en 2023, n'a pu se faire. La raison en est qu'entre l'étude préalable et le dossier du permis de construire, le coût a brusquement augmenté de 30% et se chiffre actuellement à près de 3 M€ TTC.

Cet imprévu nous oblige aujourd'hui à trouver un investisseur qui puisse s'occuper de la construction des murs. Les aménagements intérieurs incomberont au futur exploitant. Il faudra du temps pour surmonter cette difficulté. Comme il s'agit d'une création, nous devons agir avec beaucoup de prudence. Les études du marché portent sur les trois premières années, aujourd'hui le retour n'est pas assuré. Nous attendons et espérons une stabilisation des marchés.

Un autre projet ralenti par des événements imprévus est le développement du lotissement l'Épigneau. La découverte des ossements dans ce lieu-dit en a suspendu les travaux. Cette mise au jour nous a surpris. Ainsi que vous le lirez dans ce 23<sup>e</sup> Aiglemont Magazine, un rapport rédigé par les archéologues et transmis à la direction régionale des affaires culturelles doit déterminer le périmètre à explorer si nous devons procéder aux fouilles.

Par ailleurs, le sinistre au pôle de santé n° 1 nous préoccupe tout autant. La situation semble stagner à cause de la pénurie d'experts. Ces derniers ont à gérer plusieurs dossiers de catastrophes naturelles. Le nôtre connaît un retard de traitement mais la réunion annoncée pour le 30 janvier 2024 arrive à point nommé pour espérons-le, faire avancer les démarches pour les indemnisations et les demandes d'aides à la réparation des dégâts.

« *La vie n'est pas un long fleuve tranquille* », disait Charles Regimbeau. Mais notre volonté et notre courage ne pourront pas se noyer dans ce fleuve tempétueux que constituent les difficultés qui ralentissent la réalisation de nos projets.

En dépit de cette conjoncture que personne ne maîtrise, quelques Aiglemontaises et Aiglemontais ont néanmoins décidé de participer au développement économique de notre commune. Leur courage a abouti à la création d'une micro-crèche, au démarrage de la construction d'un institut de beauté, à l'agrandissement de l'entrepôt d'une société d'exploitation forestière.

2023 n'a pas été une année de tout repos. Que nenni ! Alors, que nous réserve 2024 ? Difficile de savoir ce qui nous attend. Devant l'inconnu, nous n'avons pas d'autre choix que de nous rappeler ce qu'a dit Paul Valéry : « *Mettons ensemble ce que nous avons de meilleur et enrichissons-nous de nos mutuelles différences* ».

*Que la nouvelle année vous apporte santé, réussite professionnelle et joie familiale, tels sont les vœux que mon équipe et moi formons pour vous.*

Philippe Decobert,  
votre Maire



## EDITO

## DE NOUVEAUX VISAGES AU CONSEIL MUNICIPAL



Océane Miranda



Julia Belert



Véronique Bonnano



Jacky Robert

A l'occasion de changements professionnels, deux conseillères municipales ont présenté leur démission. Il s'agit d'**Océane Miranda** partie dans le sud toulousain pour y exercer la profession d'infirmière et de **Julia Belert**, installée à Paris et dont le métier est devenu incompatible avec la fonction d'élue.

Elles ont été remplacées par **Véronique Bonnano**, enseignante à l'école maternelle et **Jacky Robert** qui est retraité mais aussi le président du Comité des Fêtes et de Loisirs. Sans attendre, ils ont pris leurs fonctions et ont été installés conformément à la loi lors des séances qui ont suivi les démissions.

## L'ENGAGEMENT PORTE SES FRUITS



Une pluie de médailles s'est abattue sur l'équipe municipale et le personnel communal.

En effet, lors d'une manifestation conviviale organisée en mairie, les récipiendaires se sont vu décerner la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de la part de Monsieur le Préfet des Ardennes pour la durée de leur engagement dans les fonctions d'élus ou leur ancienneté de service.

Les médailles d'argent ont été attribuées à Lysiane Perrin adjoint administratif, Régis Simon adjoint technique, David Grignon agent de maîtrise pour les personnels et pour les élus, Maryvonne Doyen, Etienne Bosetti, Maryse Smigielski, Jean-Philippe Guénard.

Deux autres médailles témoignant de 35 années de service ou de mandat ont été attribuées à Philippe Clément, agent de maîtrise et Yves Maubant, maire-adjoint.



# LE MAIRE INVITÉ DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES AU BENIN

Depuis plus de treize années maintenant, le jumelage de la commune d'Aiglemont avec celle de Bohicon au Bénin est actif. De ces rencontres est née une relation d'amitié avec son maire de l'époque Luc Atrokpo devenu depuis maire de Cotonou la capitale économique du Bénin.

Lors du déplacement en octobre 2022, Luc Atrokpo avait informé le maire d'Aiglemont de la tenue de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou en octobre 2023. Philippe Decobert a tenu à honorer cette invitation. Il s'y est rendu accompagné de son adjoint Daniel Georges. Comme ils le font à chaque déplacement au Bénin, les participants payent personnellement les billets d'avion et les frais liés à ces voyages.



Aussi la délégation aiglemontaise a pu participer aux travaux de ce rassemblement de plus de 350 maires et 150 collaborateurs au sein du palais des congrès de Cotonou situé près de la place de l'Amazone, statue symbole du pays hôte.

Divers ateliers ont été proposés et notamment l'un sur la connaissance du Vaudou, religion célébrée au Bénin mais exportée jusqu'aux Amériques avec la traite négrière dans les années noires de cette histoire organisée par les occidentaux.



La délégation aiglemontaise entourant le Maire de Bohicon

## POUR UNE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Présidée par Anne Hidalgo, maire de Paris, l'AIMF a donc tenu son congrès annuel dans la capitale économique béninoise avec une parfaite organisation et un bilan positif. A travers cette rencontre au plus haut niveau, les maires entendent porter haut et fort leur ambition pour une coopération décentralisée construite sur de nouvelles bases, qui puisse nourrir les changements de regards et d'attitudes dont le monde a besoin.

Alors que la « coopération au développement » a montré ses limites, l'AIMF entend aller toujours plus loin dans l'approfondissement de son modèle qui donne la priorité à l'expertise du Sud et qui permet de soutenir les programmes innovants voulus et mis en œuvre par les municipalités.



Enfin, face aux crises qui se manifestent avec une actualité toute particulière dans l'espace francophone et face à l'exacerbation des débats publics, il s'agira de faire valoir l'importance d'une diplomatie des villes pour la compréhension entre les peuples et pour la paix.

A l'issue de ce congrès de l'AIMF du 11 au 14 octobre, le Maire et son adjoint se sont rendus pour quelques jours dans la ville jumelée de Bohicon afin de valider les projets en cours et d'établir la prochaine programmation des travaux pour 2024.

Vous pourrez découvrir dans les pages réservées aux associations de ce bulletin, comment les membres de l'Association Solidarité Aiglemont Bohicon œuvrent chaque année depuis plus d'une décennie afin de mener des actions concrètes dans le domaine de la santé, de l'accès à l'eau, de l'éducation ou encore de la citoyenneté. N'hésitez pas à les rejoindre ou à participer aux actions en les soutenant financièrement.

# LES SENIORS HONORÉS PAR LA MUNICIPALITÉ



A l'heure des discours avant le repas des séniors

Comme il est maintenant de coutume, la municipalité souhaite honorer ses séniors en leur proposant deux événements majeurs sur l'année à savoir la distribution de colis pour les fêtes de fin d'année et un repas convivial.

Pour les colis de Noël, le centre communal d'action sociale a retenu un coffret intitulé "Escapade gourmande" qui se décline en deux formats variant en quantité.

Ce ne sont pas moins de 175 colis pour personnes seules et 115 colis pour les couples qui ont été commandés et livrés par les conseillers municipaux à l'approche des fêtes et pour le plus grand bonheur des bénéficiaires qui doivent être âgés de 67 ans et plus.

L'autre rendez-vous est le traditionnel repas des séniors organisé dans la salle polyvalente en général début mars et préparé par le Comité des Fêtes et de Loisirs.

Le repas et l'animation sont offerts aux personnes âgées de 63 ans et plus accompagnées de leur conjoint et cela fait du monde ! Si bien même que si tous les bénéficiaires répondaient présents, nous ne pourrions tous tenir dans cette grande salle.

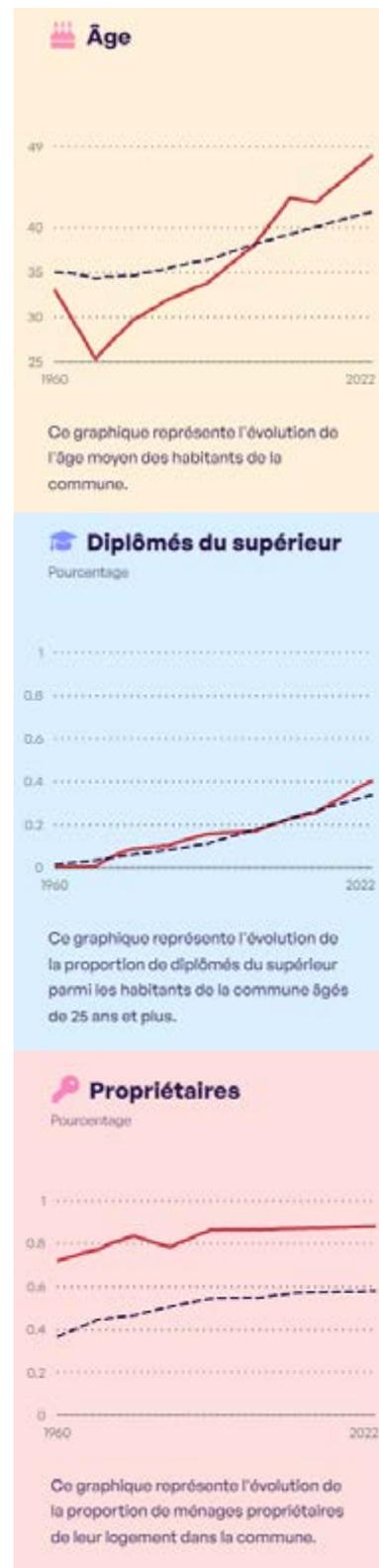
Comme pour bon nombre de communes, notre population voit sa pyramide des âges s'affaiblir à la base pour les plus jeunes et compter un nombre de séniors qui augmente d'année en année.

Quoi qu'il en soit, ce moment de retrouvailles et de cohésion est important et nous vous proposons de nous retrouver le dimanche 17 mars 2024 à 12h30.



## RECENSEMENT

1688 habitants selon l'INSEE



— Aiglemont (08090)  
- - - France métropolitaine



## AIGLEMONT EN VEDETTE AVEC LE CIRCUIT DES ARDENNES CYCLISTE

Le Circuit des Ardennes se déroulera du jeudi 4 au dimanche 7 avril 2024. Le spectacle dans nos rues attirera la foule. Des aménagements seront nécessaires pour la circulation routière durant la journée du samedi 6 avril.



La troisième étape du traditionnel Circuit des Ardennes se terminera dans la commune d'Aiglemont le samedi 6 avril 2024. C'est avec un grand plaisir que le maire a répondu favorablement à la demande des organisateurs qui ont proposé notre village pour cette journée destinée à lancer les coureurs sur une étape dite de montagne.

Le renom de cette manifestation permet d'accueillir des équipes internationales et la couverture médiatique, y compris à l'aide des télévisions, mettra en exergue les rues d'Aiglemont. Trois passages sont prévus durant cette journée avec une double ascension de la route venant du carrefour de la Chaulette à Charleville-Mézières en traversant l'avenue Rimbaud puis la rue Pasteur avant de monter dans la rue Condorcet pour se diriger, une première fois, vers Saint-Laurent à 12h30 environ, et une seconde fois vers Neufmanil à 13h20.

Enfin le final, pour un troisième passage, viendra de Nouzonville en empruntant la fameuse côte de la Gare avec les rues de Saint-Quentin et du Docteur Roux pour arriver devant le nouveau cimetière où les attendront les juges pour établir le classement de la journée vers 15h30.

Avec près de 145 kilomètres à parcourir dans la journée et un départ sur le site de la Macérienne à Charleville-Mézières, les coureurs parcourront les routes ardennaises d'abord vers le Sedanais puis reviendront dans celles de la vallée de la Meuse.

Une épreuve plus que sélective pour les équipes cyclistes qui en seront à leur troisième journée.

# LA GÉNÉROSITÉ SANS FRONTIÈRES DES AIGLEMONTAIS

En matière de solidarité, la commune d'Aiglemont sait se mobiliser pour accompagner dans les moments difficiles.

Pour l'année 2023 et ne citer que quelques exemples une première action a consisté à accueillir au sein de la salle polyvalente le 17 mars, l'équipe du don du sang pour une collecte. On sait la tension qui existe dans les services de soins des hôpitaux à certains moments ainsi que la rareté des donneurs dont le nombre peine à se maintenir.



*Le don du sang : un geste simple*

Une seconde action à laquelle nous ne pouvions rester insensibles. Elle s'est portée sur une aide humanitaire en faveur des sinistrés du Maroc, victimes du terrible tremblement de terre.

Le séisme survenu le 8 septembre 2023 au Maroc, à 22 heures 11 minutes, est le plus important tremblement de terre enregistré par des stations sismiques de l'histoire du pays, avec une magnitude qui a atteint 6,9.

L'épicentre du séisme se trouve dans le Haut Atlas à 71,8 km au sud-ouest de Marrakech. Ce premier séisme a été suivi 20 minutes plus tard d'une importante réplique de magnitude 4,9. Cette catastrophe a causé la mort de 3 000 personnes et a généré un nombre de blessés approchant les 6 000.

Lors de la collecte de vêtements et de denrées pour l'Ukraine, le stock étant très important grâce à l'association de la population de la commune de Glaire, toutes les palettes n'ont pu être acheminées. Une partie est donc restée stockée dans un local municipal.



*Au départ pour le Maroc*

C'est tout naturellement que la municipalité a proposé une aide aux associations qui se sont mobilisées pour porter secours à la population marocaine.

Restait le problème de l'acheminement dans le pays sinistré. Sur proposition du Maire, une subvention votée par le Conseil Municipal a permis de participer à l'achat de carburant pour le transport.

On ne peut passer sous silence les actions menées par l'association Solidarité Aiglemont Bohicon, qui depuis treize ans apporte un soutien à la population béninoise en matière d'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et la citoyenneté. Vous trouverez dans les pages associatives le résumé des actions conduites en 2023.

Dans un autre domaine, ce sont cette fois les enfants du Conseil Municipal Enfants qui ont fabriqué des objets proposés à la vente lors de l'ouverture de la maison du Père Noël en fin d'année 2022. Le produit de la vente a été remis à l'association "Faisons du sport contre le cancer" dont la présidente aiglemontaise promeut la lutte contre le cancer à travers le sport.

Cette association participe ou organise des événements sportifs. L'objectif final est de récupérer des fonds pour financer des actions en faveur des personnes atteintes du cancer, comme par exemple, le Noël des enfants hospitalisés.

## LE CCAS ACCUEILLE EN TOUTE DISCRÉTION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est situé au 8 rue Victor Hugo, volontairement hors de la mairie afin de préserver la discrétion et l'anonymat des personnes qui s'y rendent.

Les membres du CCAS sont tous tenus au secret professionnel. Le président est Philippe Decobert. La vice-présidente Maryvonne Doyen, assistante sociale de formation et adjointe au maire, est chargée de recevoir les personnes et de préparer les dossiers de demandes d'aides financières qui seront présentés à la commission.

Maryvonne Doyen reçoit sur rendez-vous. Ainsi, vous pouvez la contacter au 06 87 99 23 68. Elle peut également se rendre à domicile si la personne ne peut se déplacer.

Les demandes sont très souvent d'ordre financier mais il peut également s'agir d'un renseignement ou d'une aide pour remplir un dossier administratif.

Le CCAS attribue aussi des bons de transport en bus pour les personnes âgées non imposables et les personnes handicapées ou encore percevant le RSA.

Un nouveau dispositif avec le "chèque solidarité eau" permet aussi, après étude, de bénéficier d'un allègement du montant à régler sur les factures d'eau.

Le CCAS s'occupe aussi du colis de Noël distribué aux personnes âgées de 67 ans et plus.



## 30 KM À L'HEURE : ÇA ROULE DANS TOUTE LA COMMUNE

Au mois de novembre 2022, la commune s'est vu attribuer le label "Village prudent" porté par La Prévention Routière lors d'une cérémonie en marge du congrès des Maires à Paris.



L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routière. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées et remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.

Au total, le label "Ville Prudente" compte désormais 383 labellisées et concerne plus de 5,4 millions de Français. 95 communes ont obtenu le label en 2022 dont Aiglemont qui a reçu directement le second niveau avec deux cœurs.

Cette distinction visait à récompenser la municipalité pour les actions de sensibilisation menée pour faire adhérer la population mais aussi inciter les conducteurs de véhicules qui traversent nos rues à adopter un comportement conforme aux règles de circulation.

Dans certaines portions de rues la vitesse était limitée à 30 km/h, dans d'autres des ralentisseurs horizontaux avaient été installés et des passages piétons en nombre devaient freiner les ardeurs de conducteurs irrespectueux de la signalétique.

Souhaitant amplifier son action, le Maire - par ses pouvoirs de police et en concertation étroite avec la gendarmerie nationale - a publié un arrêté municipal portant la limitation de vitesse dans toute la commune à 30 km/h. Cette réduction de vitesse est signalée à chaque entrée de la commune par un panneau "zone 30". De plus, quelques panneaux de rappel ont été installés pour répéter aux conducteurs inattentifs de maîtriser leur véhicule à 4 roues ou moins.

Des contrôles sont effectués sur différents secteurs de la commune afin de faire respecter cette règle. Aussi il est donc prudent de surveiller son indicateur de vitesse pour ne pas être verbalisé !

## QUAND L'ÉCLAIRAGE PUBLIC S'ÉTEINT, LES ASTRES BRILLEN



Nombre de communes ont fait le choix de réduire la durée de l'éclairage public. Certaines l'ont même supprimé.

Pour notre commune, la municipalité a décidé de procéder à son extinction à 23h et de le remettre en service à 5h. L'objectif n'est pas seulement de réaliser des économies bien qu'elles soient estimées à 7 000 € en année pleine, mais aussi de rendre à la faune nocturne sa liberté et de pouvoir - lorsque le ciel est dégagé - profiter des astres qui nous entourent.

Après une opération technique qui a consisté à poser des horloges programmables sur une dizaine de secteurs de la commune dont le coût s'est monté à près de 12 000 € subventionné par la Fédération Départementale d'Énergie des Ardennes laissant seulement 3 000 € à la charge de la commune, ces dispositifs contribueront aussi à la maîtrise de la maintenance de nos équipements car la consommation est mesurée en direct, signalant ainsi les dysfonctionnements des lampadaires.

Vous le voyez, l'opération ne sera pas trop sensible sur nos finances cette année d'autant que la mesure de réduction a été mise en place depuis juillet et bien sûr s'amortira dans le temps.

Que l'on se rassure et vous avez dû le remarquer, notre commune accueille les fêtes de fin d'année avec des décorations lumineuses vertueuses puisque le remplacement par des LED à basse consommation avait déjà été initié depuis plusieurs années. Précisons également que l'éclairage restera en fonction toutes les nuits des 24 et 31 décembre.



**Classe de Petite/Grande sections**  
 d'Amanda CAILTEUX, directrice, déchargée le lundi par Carmen BOURET  
 et aidée par 2 AESH (accompagnant des élèves avec des besoins particuliers) :  
 Aline MANEIN et Christelle NOIZET  
 ainsi que Patricia CLEMENT, ATSEM avec 23 élèves.



**Classe de Petite/Moyenne sections**  
 de Véronique BONANNO avec 23 élèves  
 aidée par Patricia CLEMENT, ATSEM.



**Classe de CP/CE1**  
 d'Emilie MOUGENOT,  
 aidée par l'emploi civique Marie COLLIGNON  
 et Christelle NOIZET, AESH  
 (accompagnant des élèves avec des besoins particuliers)  
 avec 25 élèves.



**Classe de CE2**  
 de Dolores FERNANDES avec 24 élèves.



**Classe de CM1/CM2**  
 de Claire PERESUTTI avec 18 élèves.

## LA MAIRIE GÂTE AUSSI SES JEUNES ADMINISTRÉS

A la rentrée, avec des effectifs stables encore cette année, notre école ne pouvait espérer voir une création de poste et, par conséquent, une ouverture de classe. C'est donc dans deux bâtiments que les 116 élèves de notre école se répartissent : 49 dans les 2 classes de la maternelle rue de Rohan et 67 dans 3 classes primaires de la rue Jean Macé.



Comme l'an dernier le dernier bâtiment de la rue Jean Macé est consacré à la structure périscolaire et à la BCD. Deux nouvelles enseignantes sont venues compléter l'équipe pédagogique. L'une, Mme Bouret dans un poste de quart de décharge de la directrice Mme Cailteux le lundi, l'autre Mme Peresutti en CM2.

Effectifs moindres ne signifie pas pour autant dépenses moindres et si les actions éducatives ont été sensiblement identiques aux années précédentes, la mairie a largement participé au financement de ces activités et qu'un bus prenne en charge 25 ou 45 enfants, son prix sera le même pour aller à la piscine : 195 € par voyage ou à la patinoire 164 € par voyage par exemple, mais pour les transports patinoire la charge est alors partagée avec la commune de Saint-Laurent.

La mairie finance également l'activité judo (602 €), la gymnastique (865,80 €). Notons aussi que la classe nature qui n'a pas pu avoir lieu a été remplacée par une journée accrobranche qui a fait le bonheur des enfants. La subvention allouée par la mairie pour la classe nature a été maintenue. La commune a financé l'activité cirque pour tous les enfants. Elle a également été partenaire du lycée agricole pour l'action "renard et écureuil" menée par des étudiants en BTS.

Cette année les petits rencontreront l'infirmière scolaire dans le cadre d'un travail sur l'alimentation équilibrée qui se clôturera par un petit-déjeuner collectif. Enfin si la classe nature n'a pas lieu cette année, les animateurs du CLIP de Moraypré se déplaceront dans l'école. Nouvelle tradition inscrite depuis quelques années dans le calendrier, le 8 avril les enfants et les enseignants fêteront le centième jour de l'année scolaire.

De nombreux travaux ont été effectués également dans les locaux afin d'améliorer le confort d'étude : changement de néons et de certains stores. La rénovation des peintures est prévue, bref tout ce qui incombe à la mairie. Enfin un tableau blanc interactif a été remplacé. On peut dire que la commune gâte ses jeunes administrés qui seront contents d'accueillir les Aiglemontais le 28 juin prochain à la fête de l'école.



# L'ART AU SERVICE DU VIVRE-ENSEMBLE

Pendant les temps périscolaires, une quarantaine d'enfants de primaire et une trentaine d'enfants de maternelle fréquentent régulièrement l'accueil. Quant aux temps extrascolaires, les effectifs représentent une quarantaine d'enfants par semaine. Un accueil de loisirs a souvent cette étiquette de "garder les enfants et de les occuper". A Aiglemont, les intentions sont différentes !



Notre métier, en réalité, repose sur le développement de l'arborescence des valeurs du Vivre-Ensemble. Avoir de la volonté ne suffit pas, il est essentiel de fusionner action et analyse et de ce fait, ceux qui font sont ceux qui réfléchissent et qui décident. Fort heureusement, c'est ainsi que fonctionne le service enfance de la commune d'Aiglemont.



Ainsi, dans un contexte, dans un environnement, avec différents publics, et au fur et à mesure d'actions et d'analyses est né un (nouveau ?) courant pédagogique : le dorianisme. C'est quoi ? C'est un concept idéologique qui repose sur le principe d'utiliser l'art, notamment l'art vivant, pour développer, d'une manière informelle, les valeurs de savoir-être.



## UN OUTIL, UNE TECHNIQUE D'ÉDUCATION

Qui dit public, dit : différents acteurs, différents signes distinctifs, différentes personnalités, différents environnements, différentes éducations... beaucoup de facteurs pour maintenir une cohésion liée aux valeurs du Vivre Ensemble, au respect de règles de vie collective.

La communication (de tous les acteurs) est une difficulté rencontrée cette année. Selon la pédiatre et psychanalyste Françoise Dolto, « *tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences* ».

Aujourd'hui, le schéma serait plutôt "malentendu, abandon et égoïsme" visant à un but commun : chacun pour soi.

Mais la communication, ça s'apprend et ça se cultive ! Ainsi, l'équipe d'animation a mis en place un atelier d'art vivant afin d'élaborer un spectacle sur le thème "la communication". Par le biais de chorégraphiques plasticiennes ou de mimes, les enfants ont présenté les dangers, ou risques, ou conséquences d'un manque de communication et de malentendus. Evidemment, à ces diverses activités d'art, sont venues se greffer d'autres activités ludiques, de découverte ou d'apprentissage. Quelles que soient la thématique, l'originalité ou la forme d'accueil, l'accueil de loisirs d'Aiglemont insiste sur le développement d'activités réfléchies, construites. Les activités sont structurées mais présentées d'une manière informelle, permettant aux enfants d'être les auteurs de leurs loisirs.

Enfin, pour valoriser son environnement et les valeurs de Vivre-Ensemble qui en découlent, l'accueil développe les partenariats avec les associations locales, les bénévoles aiglemontais.

## DES GNOMES POUR LA MAISON DE NOËL

En décembre, les enfants ont fait preuve de solidarité et ont accompagné Maryse Smigielski, adjointe en charge de la vie scolaire et de la jeunesse, en confectionnant des gnomes pour la maison de Noël.

En février, lors de l'accueil de loisirs sur la thématique "Claude Ponti", Pascale Avril a permis aux enfants de découvrir de nombreuses œuvres de l'auteur.



En contrepartie, les enfants lui ont dédié une émission dont elle fut l'invitée principale !



En avril, avec la thématique "Japon", ce sont toutes les associations de sports de combat aiglemontaises qui ont répondu "présentes" pour offrir bénévolement une séance découverte d'une matinée chacune ! Aïkido, Ju-Jitsu et Karaté étaient au rendez-vous.

Au-delà d'Aiglemont, la librairie "Plume et Bulle" est intervenue auprès des enfants afin de leur faire découvrir l'univers Mangas !

Durant le spectacle de fin d'année, lors d'aléas et d'imprévus, Elisabeth Redont (Maîtresse ! comme s'exclament les enfants) vient régulièrement apporter son aide, son soutien.

L'été dernier, avec la thématique "Sorcières, druides et forêt enchantée", c'est l'Aiglemontais Jérémy Baillet (Ensemble Avec La Nature) qui est intervenu auprès des enfants pour leur faire découvrir la silvothérapie.

A Aiglemont, l'accueil de loisirs rime avec Vivre Ensemble sinon rien.





## SERVICE ENFANCE : DES CHIFFRES EN HAUSSE

Créé en 1993 à l'initiative de parents d'élèves de l'association Loisirs Animation Restauration Aiglemontais, repris par la municipalité le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Service Enfance assure l'accueil périscolaire et l'accueil extrascolaire.

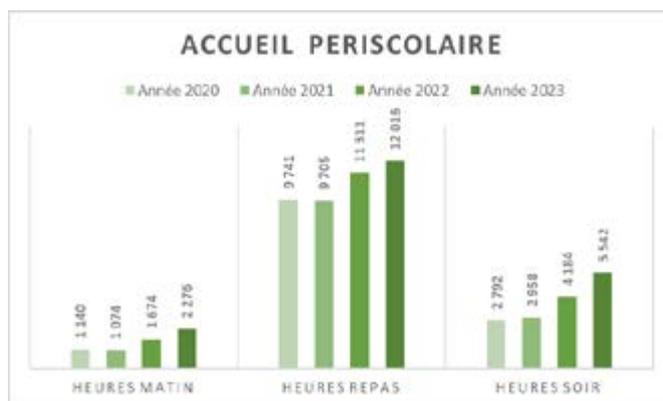
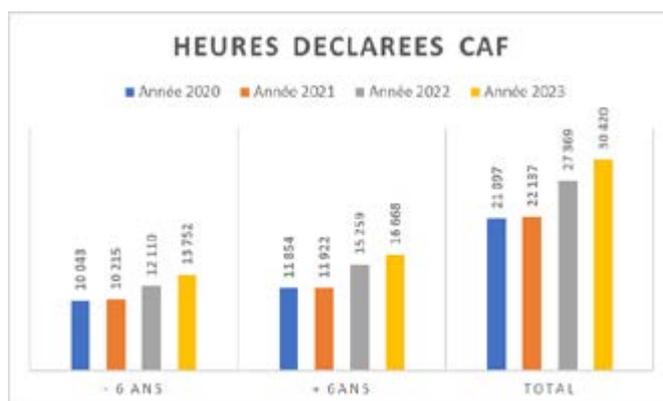
Lié par sa déclaration auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP), lié par la Convention Territoriale Globale de la CAF 08 (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026) le Service Enfance, par son encadrement qualifié et normé, assure un accueil de qualité tout au long de l'année.

Les données ci-après donnent la situation des heures sur l'ensemble des années 2020 à 2023 (données réelles sur les trois premiers trimestres 2023, données estimées sur le dernier trimestre). Le nombre d'heures de 30 420 qui seront déclarées pour l'année 2023 représente une progression de 11,1% par rapport à l'année 2022. La proportion des enfants de - 6 ans reste, sur les quatre années, stable entre 44% et 46% de l'ensemble des heures.

### L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis (accueil du matin de 7h15 à 8h30, restauration de 11h30 à 13h40, accueil du soir de 16h30 à 18h30).

L'année 2023 affiche une progression de 2 665 heures déclarées (soit +15,5%) par rapport à l'année 2022. Le nombre d'enfants qui bénéficient de l'accueil est, sur l'année 2023, de 103 enfants (43 enfants de - 6 ans et 60 enfants de + 6 ans). Pour information le nombre d'enfants sur l'année 2022 représentait 106 enfants (44 enfants de - 6 ans et 62 enfants de + 6 ans). Nous retiendrons également que les heures du matin et les heures du soir ont fortement progressé sur l'année 2023 par rapport à 2022 (+36% pour les heures du matin et +32% sur les heures du soir). Les heures du midi progressent de 6%.



### TARIFICATION ANNÉE 2024

Conscient que l'année 2023 est une année qui pèse lourdement sur les familles, la Commission des Finances a proposé que les tarifs 2024 du Service Enfance du périscolaire restent identiques à ceux de 2023. L'application de l'augmentation du coût de la vie ne concernera donc pas le périscolaire sur 2024. Cette proposition et la tarification du Service Enfance pour l'année 2024 ont été validées à l'unanimité du Conseil Municipal le 23 novembre 2023.

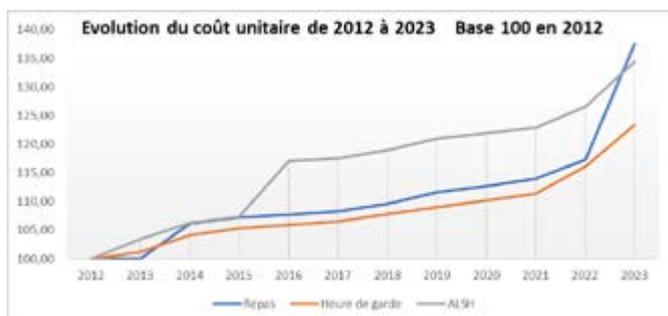
### L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'accueil extrascolaire (Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH) se déroule pendant les petites vacances (février, Pâques, Toussaint et Noël) et pendant les grandes vacances (juillet et pré-rentrée scolaire). Les enfants sont accueillis sur la journée de 8h30 à 17h30. Un accueil à partir de 8h est possible en cas de besoin.

L'année 2023, avec 10 586 heures déclarées, présente une progression de +3.8% par rapport à l'année 2022 (10 200 heures). Le nombre d'enfants ayant fréquenté un ALSH sur l'année 2023 est de 87 (35 enfants de - 6 ans et 52 enfants de + 6 ans). En 2022 ce nombre était de 83 enfants.

### TARIFICATION

Le graphique ci-après porte sur l'évolution du coût d'un repas, d'une heure de garde et d'une journée d'ALSH concernant une famille aiglemontaise avec un enfant inscrit au Service Enfance et avec un revenu supérieur à 2 100 € mensuel (tarification validée en Conseil Municipal et appliquée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année).



L'évolution de la tarification des prestations du Service Enfance d'une année sur l'autre est établie sur une estimation, pour l'année à venir, de l'évolution du coût de la vie. Ainsi la progression des prestations validée en Conseil Municipal sur l'année 2022 est de +2,95% sur le coût d'un repas, de +4,30% sur le coût de l'heure de garde et +3,02% sur le coût d'une heure d'ALSH. L'indice INSEE définitif pour l'année 2022 est de +5,2%.

La forte progression du coût de la journée ALSH de l'année 2016 s'explique par la mise en place d'un tarif différencié en fonction de la rémunération de la famille et du nombre d'enfants inscrits au Service Enfance.

Trois mesures en faveur d'une réduction du coût du périscolaire à la charge des familles ont été mises en œuvre sur l'année scolaire 2021 - 2022. A savoir la facturation d'une seule heure de garde le midi, la facturation par demi-heure de la dernière heure d'accueil du soir et la réduction du coût de l'heure de la tranche 2 enfants et de la tranche 3 enfants et plus.

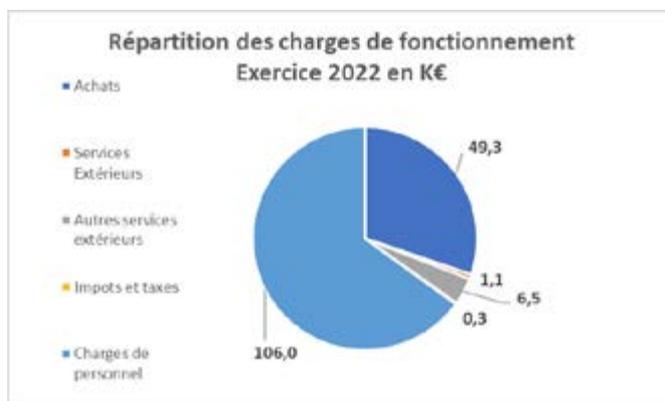
La tarification des prestations du Service Enfance, pour l'année 2023, a été validée sur une progression de +17% sur les repas, +6,2% pour les heures de garde et l'heure de l'ALSH. Ces propositions d'évolution ont été faites, là aussi, sur les prévisions de l'INSEE.

Afin d'assurer l'équilibre financier de notre traiteur et donc de la mise à disposition des repas, le Conseil Municipal a été contraint d'appliquer une hausse tarifaire de +1,02 € sur le coût du repas à compter de la rentrée scolaire 2023 - 2024.



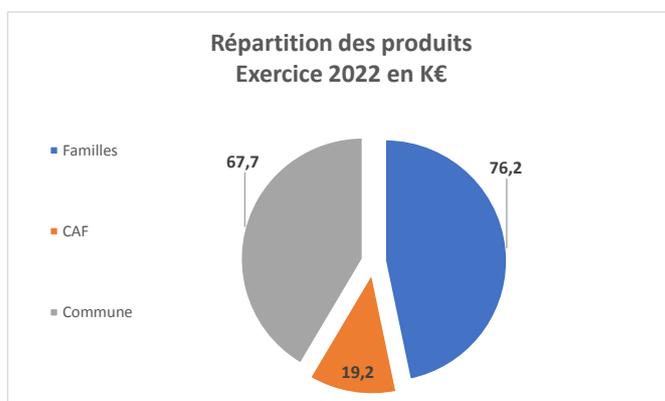
### COMPTE DE RÉSULTAT 2022 SERVICE ENFANCE

Pour l'exercice 2022, les charges de fonctionnement se montent à un total de 163 K€. Les charges de personnel d'un montant de 106 K€ représentent 65% du précédent total et les Achats représentent 49 K€ soit 30%. Dans le poste Achats, les frais d'alimentation (repas, goûters...) totalisent 38 K€ et poste Energie 7 K€.



Les produits d'exploitation sur l'exercice 2022 sont répartis à hauteur de 46,7% pour la participation des familles (58,3 K€ pour le périscolaire et 17,9 K€ pour l'extrascolaire), de 11,7% de prestations CAF (prestations de service périscolaire pour 9,3 K€, prestations de service extrascolaire pour 5,8 K€ et subvention de fonctionnement pour la charte qualité pour 4 K€).

La différence de 67,7 K€ est à la charge de la commune.





## LA BIBLIOTHÈQUE, UN LIEU DE SAVOIR ET DE CONVIVIALITÉ

Elle est partout ! A la crèche, à l'école, dans ses murs !  
Toujours en mouvement et en création !

La bibliothèque et ses bénévoles vous accueillent toujours dans la bonne humeur pour échanger avec vous sur la lecture, les romans, les revues, mais aussi les spectacles. Tout ce qui touche de près ou d'un peu plus loin à la culture.

Les enfants s'y retrouvent le mercredi, pour lire ou faire des jeux. Les parents partagent - autour d'un café - leurs envies, leurs besoins, leurs soucis mais aussi leurs joies.

Notre bibliothèque participe au devoir de mémoire en organisant avec l'école Jean Macé une activité en lien avec le respect dû à nos soldats.

Le 11 novembre dernier, en présence du Maire et d'Yves Grizou, président de l'UNC, ce ne sont pas moins de 20 enfants et d'une dizaine de parents qui se sont investis dans la création de bleuets, de colombes et des messages de paix.

A l'issue de cet atelier créatif, un petit déjeuner a été offert à tous par la municipalité et tout ce petit monde a défilé jusqu'au cimetière où les bleuets, les colombes et les messages de paix ont été déposés au pied du monument aux morts.

Notre petite bibliothèque crée du lien social, encourage l'entraide et la bienveillance et vous offre en matière de lecture les dernières nouveautés. Il ne s'agit pas seulement d'un endroit où l'on prête des livres, c'est aussi un lieu de convivialité et de partage.

Toujours à votre écoute nous complions vos souhaits pour avoir toujours à disposition un choix de livres qui correspondent à tout le monde.

Nous nous rendons à domicile si besoin pour que personne ne soit oublié.

Si votre bibliothèque est, et veut rester un lieu de vie, c'est grâce aux lecteurs.

Alors n'hésitez-plus, poussez la porte !



Les messages de paix ont été réalisés pour le 11 novembre

## UN NOUVEAU LIVRE SUR LA COLONIE LIBERTAIRE D'AIGLEMONT

Un sujet passionnant ! La colonie libertaire d'Aiglemont est une source d'inspiration intarissable. Après différentes études et publications récentes dont une bande dessinée créée par Nicolas Debon ou encore un opuscule écrit par le regretté Didier Bigorgne, c'est maintenant Dominique Petit, historien passionné des mouvements sociaux, qui vient de faire paraître un ouvrage intitulé "Fortuné Henry et la colonie libertaire d'Aiglemont".

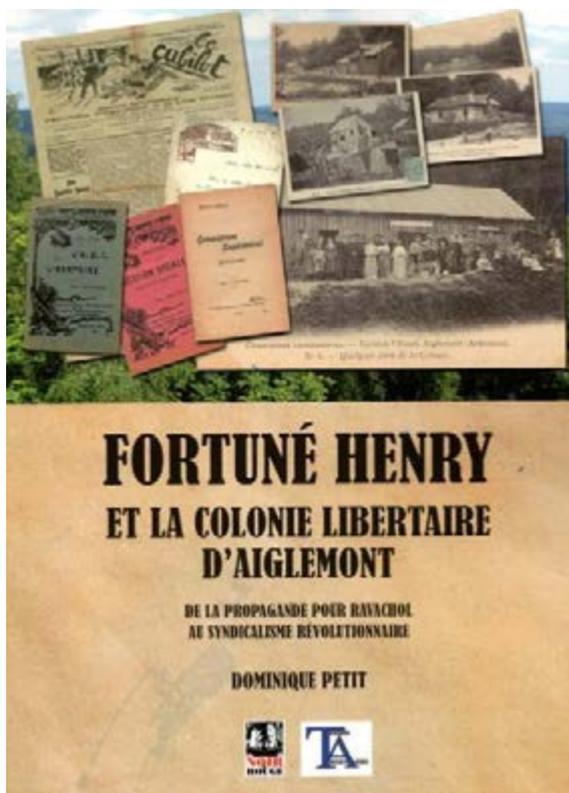
C'est le mercredi 25 janvier 2023, à l'invitation du maire Philippe Decobert et de Jacques Lambert, président de Terres ardennaises, que s'est tenue à Aiglemont une conférence avec Dominique Petit, auteur du livre-biographie de Fortuné Henry, créateur de la colonie. Il est venu présenter son ouvrage en avant-première devant un auditoire féru d'histoire.

Dominique Petit, retraité de l'inspection du travail, est un Ardennais, passionné d'histoire, du monde ouvrier et plus spécialement du mouvement anarchiste. Il mène des recherches sur la colonie libertaire depuis une quarantaine d'années.

Grâce à la collaboration de la doctorante Céline Baudet et l'aide de Philippe Decobert, qui a ouvert sa collection personnelle sur la Colonie d'Aiglemont, cet ouvrage a pu voir le jour. Il porte sur l'essai d'une société utopiste à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle voulue par Fortuné Henry.

La grande difficulté rencontrée par Dominique Petit a été le manque de documents : des archives de police brûlées en 1940, des collections du Cubilot, le journal de la colonie, disparues... Des archives juridiques subsistent au Ministère à Paris ou à la préfecture de Paris. L'ouvrage de Dominique Petit, richement documenté, fourmille de références historiques sur le mouvement anarcho-syndicaliste ardennais.

Le rêve utopiste de Fortuné Henry installé à Aiglemont de 1903 à 1909 a vécu mais continue à susciter la curiosité infatigable des historiens et plus largement des personnes s'intéressant à cette expérience communautaire et originale.





## LA RUE STENDHAL RENOUVELLE SON RÉSEAU D'EAU

Au cours du mois d'août dernier, les engins de terrassement étaient en action dans les abords de l'avenue Rimbaud.

En fait, l'origine des travaux venait de la conduite d'assainissement qui relie la rue Stendhal située au-dessus, vers le collecteur principal de l'avenue qui dirige nos effluents vers la station d'épuration. Un effondrement est survenu dans une propriété privée supportant la servitude de passage de la canalisation qui date des années 70.

Compte tenu de l'étroitesse du passage, une circulation alternée dans l'avenue a été mise en place afin que l'entreprise chargée de la réparation pour le compte de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole puisse intervenir en toute sécurité pendant une quinzaine de jours environ. L'ensemble du réseau a été changé permettant ainsi le rétablissement de l'assainissement de la rue Stendhal.



## UN PYLÔNE POUR AMÉLIORER LES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

Pratiquement tout le monde possède un téléphone portable, même les plus jeunes, si l'on en croit le sondage réalisé auprès des écoliers.

Pour avoir une couverture optimale, il faut que des supports, en l'occurrence des pylônes, soient installés sur des points hauts. Ainsi la société FREE devant posséder selon la réglementation sa propre infrastructure a sollicité la commune pour accueillir un nouvel équipement.

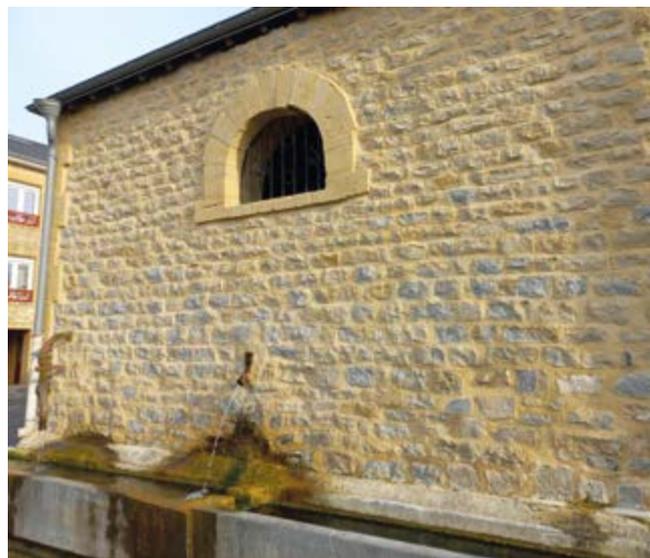
Les parcelles achetées par la commune répondaient parfaitement aux préconisations et idéalement pour couvrir la ville chef-lieu. Après négociations, la commune a donné une suite favorable en demandant que le pylône puisse à terme s'intégrer du mieux possible dans le site sans le défigurer. De réunion en réunion, les entreprises ont obtenu toutes les autorisations, et elles ne sont pas minces, pour entamer les travaux avec la construction d'un massif bétonné au mois d'avril.



Restait à assembler le porteur constitué de 3 éléments pour donner la hauteur autorisée et d'équiper avec le matériel électronique les émetteurs et récepteurs, ce qui a été fait sur quelques jours dans la première semaine de juin.

Nous souhaitons tous avoir sur nos téléphones davantage de services fonctionnant avec les données et il faut pour cela utiliser des réseaux de plus en plus rapides.

Pour l'instant le relais téléphonique fonctionne avec la 4G mais pourra à terme recevoir les modules délivrant la 5G.



## UN LAVOIR TOUT NEUF RUE DE SAINT-QUENTIN

Après la construction du mur de soutènement dans le haut de la rue de Saint-Quentin à l'aide de blocs de béton type "Légo", la commune a fait procéder à son habillage avec des moellons de pierre faisant ainsi ressortir un type de construction en vigueur dans le passé du village.

La finition avec des tablettes de pierre bleue permet ainsi de mettre en valeur ce secteur comprenant en prolongement l'un des deux lavoirs que compte encore la commune. Soucieuse de préserver le peu de patrimoine laissé par les municipalités précédentes, nous avons programmé la rénovation du lavoir de la rue du Docteur Roux.



Les travaux effectués redonnent ainsi un lustre au bâtiment historique, qui même s'il n'a plus d'usage compte tenu des progrès techniques, reste un témoignage précieux d'autant qu'en 1976, année de sécheresse extrême, la source qui l'alimente restait la seule à couler dans notre commune permettant aux habitants un ravitaillement dans l'attente des camions citerne rechargeant le réservoir d'eau communal.

Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région Grand Est qui a accepté de nous accompagner sur ce chantier de plus de 39 000 €. Ce sont donc 17 545 € qui nous ont été attribués permettant ainsi de confier à l'entreprise Nowak le soin de rejointoyer l'extérieur en dégagant la végétation alentour envahissant les murs de l'édifice.



## COUPE CLAIRE SUR LE CHEMIN DU MOULIN ET AUX BRUYÈRES



Durant plusieurs jours, des opérations de dégagement de la végétation ont été réalisées. Ce fut tout d'abord au mois d'août où tout au long du chemin dit "du Moulin" situé le long de la voie de chemin de fer, un engin a procédé à l'abattage d'arbres qui menaçaient de tomber sur la voie ferrée Charleville-Givet.

Au fil du temps et avec les conditions météorologiques des dernières années, le racinaire des arbres était fragilisé et à chaque coup de vent violent, les agents ou élus devaient intervenir pour débiter les troncs tombés sur le chemin desservant les quelques habitations de l'écart dit du Moulin. Un périmètre de sécurité a été établi et le bois ainsi coupé a servi à la fabrication de granulés pour le chauffage. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise locale VDR.

En novembre cette fois, c'est derrière le lotissement des Bruyères qu'une grue équipée d'un système de découpe a nettoyé l'ancien chemin qui borde la zone habitée afin de faire cesser la menace de chute sur les habitations riveraines.

En deux jours, les arbres ont été enlevés rassurant ainsi les habitants et permettant aux promeneurs de retrouver un sentier pour les sorties pédestres.





## LOTISSEMENT L'ÉPIGNEAU : QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE ...?

Depuis plus de dix ans, la municipalité a engagé des acquisitions de parcelles au lieu-dit l'Épigneau, terrains situés entre l'extrémité de la rue Corvisart et le chemin de Tanimont, au-dessus du lotissement de Manicourt.



*Les restes d'un crâne en cours de dégagement*

Après échanges et discussions avec des propriétaires privés, la commune a acquis près de trois hectares dans cette zone déjà classée à lotir, au plan d'occupation des sols de 1983.

Avec la maîtrise foncière, les dossiers préalables à l'urbanisation ont pu débuter à savoir une étude écologique, une sur les ressources naturelles disponibles, une sur les raccordements aux différents réseaux tels que l'eau, l'assainissement, la desserte électrique, une autre étude d'impact intitulée "étude au cas par cas" et enfin un diagnostic archéologique permettant de repérer une occupation historique des lieux.

Bien nous a pris car, alors que ce chantier était sur le point de se terminer, les archéologues de la cellule départementale ont découvert quelques ossements. Intrigués par cette trouvaille, ils ont décidé d'élargir la zone de recherche et ont ainsi découvert une dizaine de tombes sans mobilier funéraire. Reste à savoir de quelle époque elles proviennent.

Plusieurs hypothèses sont alors émises après une recherche sur les documents cartographiques disponibles.



Aucune trace avec un parcellaire dense et sans espace réservé pour un lieu d'inhumation. Datent-elles de la guerre de 1870 ? La réponse est non puisque dans l'ouvrage de Marcel Dorigny, le soldat français Xavier Brunner, décédé à Aiglemont le 1<sup>er</sup> septembre 1870 a été inhumé d'abord dans le cimetière de Champeau (situé dans le quartier de la gare et entourant la chapelle utilisée à cette époque) avant le transfert du corps financé par les habitants dans le nouveau cimetière Sainte-Anne situé rue Condorcet, cimetière créé en 1875.

**« QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE, UN JOUR D'INVENTER L'ÉCOLE ? C'EST CE SACRÉ CHARLEMAGNE. »**

*Paroles d'une chanson en vogue dans les années 1965 interprétée par France Gall*

### **OCCUPATION DE MANICOURT**

Les restes découverts semblaient plus anciens, donc nous avons évoqué le siège de Mézières en 1520 où tous les villages alentours ont été détruits et incendiés. Pour en avoir le cœur net, quelques prélèvements ont été effectués et expédiés à Bordeaux pour une analyse au carbone 14, technique permettant une datation précise. Le résultat est parvenu sous une quinzaine de jours précisant que les restes retrouvés datent de l'époque carolingienne donc entre le VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle sous l'ère de Charlemagne. Il y a donc eu une occupation du lieu-dit Manicourt durant cette période bien que nous n'ayons jamais retrouvé de traces ou témoignages l'indiquant.

### **ET NOTRE LOTISSEMENT DANS TOUT CELA ?**

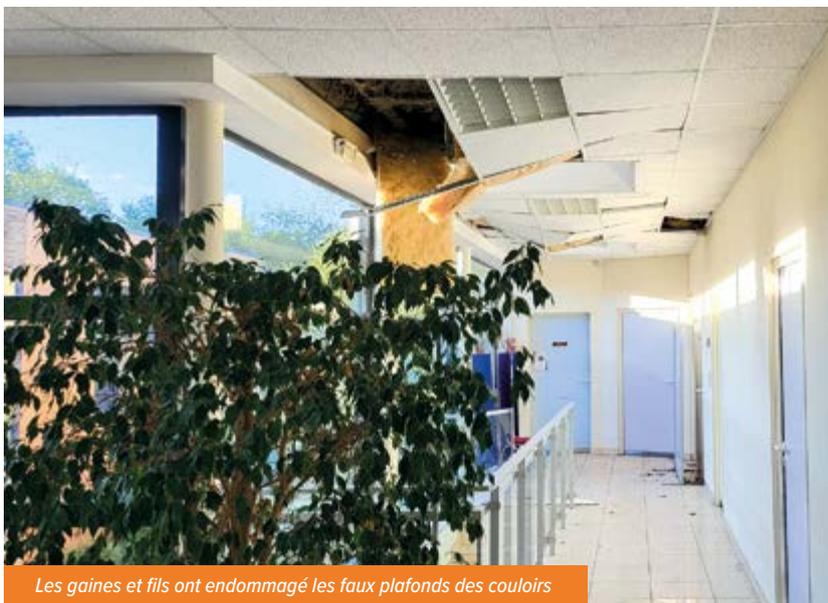
Un rapport rédigé par les archéologues ardennais a été transmis au service régional qui doit déterminer le périmètre à explorer si nous décidons de procéder à des fouilles approfondies avec un certain coût à déterminer ou de réserver la surface qui sera "gelée", donc sans constructions possibles, laissant aux générations futures, si elles le souhaitent, la découverte des lieux.

Quoi qu'il en soit et dans cette attente, nous avons repris le dossier et lancé le permis d'aménager en recherchant un porteur d'opération qui assurera la conduite des travaux et la commercialisation des terrains qui devraient pouvoir démarrer dans les prochains mois.

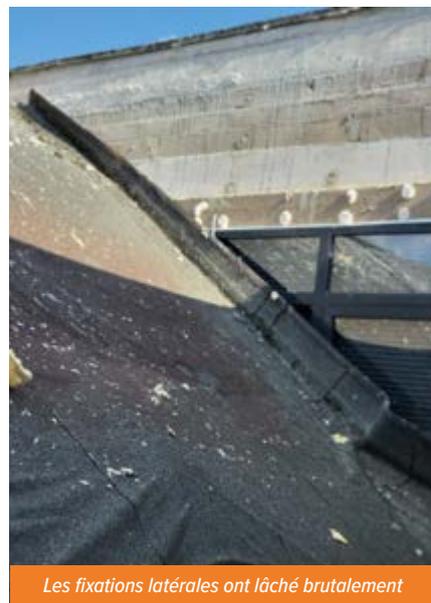
### **AFFAIRE À SUIVRE !**



**CE MAGAZINE  
VOUS RETRACE L'HISTOIRE  
DES CAROLINGIENS  
EN PAGE 38.**



Les gaines et fils ont endommagé les faux plafonds des couloirs



Les fixations latérales ont lâché brutalement

## QUE S'EST-IL PASSÉ AU PÔLE DE SANTÉ N°1 ?

Le dimanche 6 août, un appel téléphonique informe le Maire d'un incident survenu dans le bâtiment. De son lieu de villégiature à mille kilomètres d'Aiglemont, il demande aux deux adjoints, Jean-Philippe Guenard et Yves Maubant, de se rendre sur place pour constater les dégâts et l'informer de la gravité de la situation. Cet incident qui a eu lieu la nuit, n'a heureusement pas fait de blessés.

La décision d'un retour express à Aiglemont du Maire est prise sans tarder. Les adjoints avec les services d'urgence ont pris durant l'après-midi toutes les mesures nécessaires pour sécuriser le bâtiment, tandis que les professionnels de santé ont procédé à la récupération des outils nécessaires à l'exercice de leur métier.

Dès le lendemain matin, constatant que la toiture de la partie hébergeant la kinésithérapie s'est effondrée entraînant des dommages aux faux plafonds des locaux voisins, une interdiction de pénétrer dans le bâtiment était prise.

Les services préfectoraux et d'urgence saisis, une expertise afin d'évaluer les

risques potentiels ultérieurs est diligentée. Le bureau de contrôle indique que seule la zone kiné était sinistrée et que le constat visuel ne laissait pas apparaître de doute sur le reste du bâtiment.

Les opérations d'expertise ont donc pu démarrer dans la foulée afin de comprendre les causes et d'établir les responsabilités qui - au moment où ce bulletin paraît - ne sont pas encore totalement tranchées. Une accumulation d'eau due aux fortes précipitations de juillet a fait peser sur le toit de cette partie du bâtiment une charge importante et a provoqué son effondrement, endommageant une partie du matériel de soin.

### LA SOLIDARITÉ DES ENTREPRISES

Dans l'urgence, il fallait également retrouver des locaux pour pouvoir redémarrer l'activité des kinés et c'est dans l'espace de réunion de la salle d'arts martiaux que la solution semblait la plus rapide à mettre en œuvre car aucun bâtiment modulaire en location n'était

disponible durant l'été où nombre d'entreprises ferment leurs portes pour les congés. Néanmoins certaines ont répondu avec célérité pour sécuriser ce qui devait l'être, et elles doivent en être remerciées, car cela a permis aux autres professionnels de reprendre dès le lundi 14, leur métier.

Le vendredi 18, les cellules de l'espace kiné étaient en place, financées par avance par la commune, et une grande partie du matériel réinstallée pour la reprise des soins.

Le dossier est maintenant entre les mains des experts et assurances qui décideront des suites à donner et autoriseront à entreprendre les travaux de déblaiement et de réparation.

Les professionnels de santé ont repris leur activité et c'est cela l'essentiel car rappelons que le pôle de santé N°1 appartient à la commune d'Aiglemont et que l'investissement comme le solde des dépenses de fonctionnement est assumé par les seuls contribuables de la commune !



Un aperçu de la toiture effondrée

## LE RÉSERVOIR D'EAU SOUS PROTECTION



Le réservoir d'eau historique de la commune construit sur le point haut de la rue Condorcet présentait une dangerosité pour les petits explorateurs qui trouvaient là un terrain de jeux lorsque du haut ils contemplaient les autres.

Pour éviter un potentiel accident, la commune a souhaité faire cesser ce risque en délimitant à l'aide d'un grillage le périmètre nécessaire à l'exploitation du service des eaux assuré maintenant par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Un portail permet de fermer le site interdisant l'intrusion des téméraires chérubins. Cet équipement bien que déjà âgé contribue à desservir les habitations du centre de la commune jusqu'à l'extrémité basse de la rue de Saint Quentin et constitue un élément important de la défense d'incendie en cas de besoin.

Le délaissé de la parcelle a permis de réaliser un cheminement piétonnier permettant de rejoindre la rue Simone Veil du lotissement Les Marliers ouvert à la promenade des animaux dont il ne faudra pas oublier de ramasser les déjections. Pour ce faire un distributeur de sacs et une poubelle se trouvent à l'entrée du chemin.

## DES LOGEMENTS FLAMBANT NEUFS AUX MARLIERS



Les derniers logement d'Espace Habitat ont été livrés en juin

Entamée dès l'année 2001, l'opération d'aménagement du lotissement des Marliers aura pris plus de vingt années avant de trouver son issue.

Sans vouloir rappeler toutes les péripéties et difficultés administratives ou réticences locales, cet aménagement a permis de redresser la courbe démographique de notre village et par conséquent d'augmenter les effectifs de l'école communale. En effet, ce sont près de quatre-vingts logements qui ont pu être réalisés dans ce triangle foncier resté bien trop longtemps en déshérence. Avec une mixité proposant de l'accession à la propriété ou des ensembles locatifs réalisés et gérés par Espace Habitat, avec cette fois une mixité générationnelle proposant des logements pour toutes les tranches d'âges, ce lotissement offre de plus une qualité d'aménagement montrée en exemple.

La plaine de jeux réalisée permet également de donner de la vie sur le haut de notre commune. Si on y ajoute l'installation d'une nouvelle boulangerie dont chacun peut témoigner de la qualité des produits proposés et une micro-crèche qui permet aux parents de trouver sur

place une offre d'accueil pour leur progéniture, il faut avouer que le résultat est à la hauteur des ambitions souhaitées lors de la présentation du projet.

Avec le nom de Simone Veil, dont il est inutile de rappeler les engagements de cette grande dame, la rue constitue l'artère principale du lotissement, avec la rue Xavier Brunner en hommage au soldat français mort en 1870 dans notre commune, avec le bouclage du lotissement du Parc Lejay permettant une sortie supplémentaire, avec un réseau routier qui offre également de nombreuses places de parking aux riverains, ce lotissement est une réussite.

Dans l'attente de la prochaine réalisation au lieu-dit l'Epigneau dont vous trouverez dans ce magazine les informations adéquates, les aménagements portés par la municipalité contribuent au renom de notre village, le rendant attractif et gardant la devise :

**Aiglemont, le village où il fait bon vivre !**





## TROIS NOUVELLES CONSTRUCTIONS RUE DE SAINT-QUENTIN

Les riverains de la rue du Docteur Roux et de la rue des Charrons ont connu le bruit des engins de chantier et la présence de l'entreprise Bouygues Energie qui, pour le compte de la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes, a dissimulé les câbles électriques et téléphoniques y compris la fibre.

L'ensemble des poteaux béton et bois a été retiré à l'issue de la dépose des câbles et de la fibre qui auront été dissimulés. Une réfection de la chaussée a été réalisée en tarmac rue des Charrons.

Quant à la rue du Docteur Roux, et dans l'attente de la requalification complète, un revêtement de gravillons est venu lui redonner une apparence correcte sur l'ensemble de sa longueur.

Enfin l'éclairage en style ancien a remplacé les anciens lampadaires, utilisant la technologie des LED. Des économies de fonctionnement seront alors réalisées ce qui sera très favorable à nos finances communales dans le contexte actuel.

En descendant de quelques mètres, c'est l'opération de rénovation du lavoir qui a occupé l'entreprise Nowak redonnant au bâtiment historique tout le lustre qu'il mérite. Aidé par le conseil régional avec une subvention, les murs extérieurs ont été décapés et rejointoyés tandis que la végétation qui envahissait le bâtiment a été évacuée.

En complément du mur de soutènement qui le jouxte surmonté de margelles en pierre bleue rehaussant la beauté de l'enceinte du terrain dans lequel la commune envisage la création d'un petit parc récréatif, le paysage du quartier se modifie en conservant un caractère qualitatif indéniable.





Enfin et toujours plus bas, ce sont des travaux de viabilisation qui sont conduits sur le bord de la rue de Saint Quentin destinés à accueillir trois constructions de pavillons.

Le projet, confié au bureau d'études DUMAY, a permis de découper les parcelles rachetées récemment par la commune à l'issue d'une vente amiable. Un talutage a ensuite été effectué afin de rétablir les limites des parcelles et de permettre la pose des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électrification et de télécommunications.

L'entreprise PONCIN a terrassé, tandis que l'entreprise URANO procède pour le compte de la Communauté d'Agglomération à la pose des réseaux humides et enfin l'entreprise Bouygues pour la Fédération d'Energie viendra déployer les réseaux secs. D'une contenance de 360 m<sup>2</sup> à 680 m<sup>2</sup>, les parcelles sont destinées à accueillir des maisons libres de constructeurs.



Il reste une parcelle disponible et tous les renseignements peuvent être obtenus en mairie pour de futurs acquéreurs.

Pour les personnes qui aiment se promener et toujours dans la rue de Saint Quentin, la commune a acquis une parcelle d'épicéas menaçants qui a été contaminée par l'invasion de scolytes.

### QU'EST-CE QUE **LES SCOLYTES** ?



Les scolytes sont de petits coléoptères se nourrissant du bois jeune situé sous l'écorce de diverses espèces d'arbres. Ils peuvent provoquer d'importants dégâts chez les résineux comme chez de nombreux fruitiers, allant jusqu'à tuer l'arbre, ce qui était le cas sur la plantation de cette parcelle.

Les scolytes sont des petits insectes xylophages, c'est-à-dire qui se nourrissent de bois, dont la longueur varie entre 2 et 7 mm, de couleur noire ou brune, et appartenant à l'ordre des Coléoptères, comme le scarabée ou la coccinelle.

Ils sont des insectes utiles pour la régénération forestière, car ils se nourrissent généralement de bois mort, dont ils accélèrent la décomposition.



Cependant, dans certaines conditions, ils s'attaquent aux arbres sur pied ; soit parce que les populations de scolytes sont trop importantes pour ne se contenter que du bois mort, soit parce que les arbres sont affaiblis en raison du stress hydrique par temps de sécheresse, de mutilations suite à une tempête, carence nutritionnelle liée à un sol appauvri.



Une mise à blanc a été effectuée par l'entreprise riveraine VDR afin d'éviter la contagion.

Cette coupe rase a également permis de rendre la visibilité sur la boucle de la Meuse allant vers Nouzonville donnant ainsi un panorama remarquable.

Les plus curieux pourront emprunter le petit chemin situé sur le bord qui les emmènera directement à la chapelle de Saint Quentin et son cimetière, témoignages historiques du passé de notre commune admirablement sauvegardés quand d'autres élus voulaient les détruire.



Pendant la réalisation

## UN PARKING SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Si nous présentons la nouvelle micro-crèche située rue de Rohan dans les pages suivantes, il faut rappeler que la municipalité avait acquis les terrains afin d'offrir un agrandissement du parking situé devant l'école maternelle.

Ainsi neuf places de stationnement ont été réalisées dans cette voie qui mène à la crèche. Cet aménagement a été fait selon une technique qui permet l'infiltration de l'eau pluviale qui retourne ainsi plus rapidement au milieu naturel.

Les "evergreen", puisque c'est ainsi qu'elles se nomment, desservent sur le côté gauche les deux futures habitations et se terminent sur une

raquette de retournement facilitant les manœuvres des véhicules.

Il reste au Conseil Municipal Enfant à trouver le nom de cette nouvelle voie, ce qui sera fait dans les prochaines semaines.

Notons également que la commune a financé le parking de la micro-crèche.



Au final

# RUE JEAN MERMOZ :

## LA VOIE DE CIRCULATION RÉNOVÉE

L'ancien lotissement privé Lupis situé perpendiculairement à la rue Jean Mermoz et baptisé du nom de son créateur dans les années 70, présentait un état de délabrement avancé.

La municipalité l'a repris en charge à la demande des habitants, opération qu'elle a conduite depuis 2001 pour l'ensemble des lotissements situés dans la commune. L'assemblée communale poursuit ainsi le programme de rénovation. Cet ensemble immobilier présentait plusieurs anomalies.

Tout d'abord situés en contrebas de la rue Mermoz, les conduits d'assainissement ont été posés pratiquement à la surface des terrains avec une très faible pente pour relier le collecteur principal et régulièrement les engorgements ont provoqué des débordements en surface dont on vous laisse imaginer l'aspect sanitaire.



*Deux conduites permettent de raccorder les effluents vers le collecteur de la rue Xavier Brunner*

Il fallait donc trouver une solution pour régler définitivement ce premier problème. Grâce à l'accord trouvé avec deux riverains, deux nouveaux collecteurs, l'un pour l'assainissement des eaux usées et l'autre pour le réseau pluvial, ont été posés permettant ainsi de rejoindre les réseaux situés en aval vers le nouveau lotissement des Marliers et particulièrement la rue Xavier Brunner.



Nous adressons nos remerciements pour la compréhension des riverains.

Cet accord a permis ensuite de raccorder tous les riverains vers un nouveau collecteur, faisant ainsi cesser les dysfonctionnements d'évacuation.

Sous la maîtrise de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, ces travaux ont certes généré un peu de gêne pour les habitants durant quelques semaines, mais ils ont permis de rénover la voie de circulation avec un gravillonnage qui change déjà la physionomie du lotissement dont la voirie était aussi fortement dégradée.

### **POURQUOI CE PREMIER AMÉNAGEMENT SOMMAIRE ?**

Tout simplement parce que la municipalité a également entrepris avec la Fédération Départementale d'Énergie des Ardennes de rénover et d'enfouir les réseaux aériens d'électricité et de télécommunication.

Reste à finir la rénovation de l'éclairage public, opération en cours dans l'attente de la finition définitive de la route qui viendra achever ce chantier préparé depuis plusieurs années.

La patience étant mère de vertu, les riverains voient ainsi leur patrimoine immobilier prendre de la valeur.

# DES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES



## LA POSE DE STORES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Après l'opération de rénovation du bâtiment de l'école maternelle située rue de Rohan, la salle de sieste était devenue trop petite pour accueillir les jeunes enfants.

Une occultation provisoire avait été réalisée dans la troisième salle de classe laissée vacante mais la lumière venait déranger le temps d'endormissement des chérubins.

Aussi la municipalité a installé durant les congés d'été des occultants efficaces et en a profité pour compléter l'équipement des deux autres salles de classe afin de permettre l'utilisation optimale des tableaux blancs interactifs dont le rayonnement solaire perturbait parfois la visibilité.

D'un coût de 4 765 €, ces aménagements apportent un confort supplémentaire au personnel et aux enfants.



## UN TABLEAU INTERACTIF À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'école primaire n'est pas en reste non plus puisque le tableau interactif de la classe de Mme Fernandes présentait un dysfonctionnement. Il a été procédé à la pose d'un nouvel équipement pour un achat de 1 097 €.

Ce tableau fait le bonheur des écoliers qui peuvent, comme dans toutes les salles de classe, bénéficier d'un outil pédagogique performant.

Enfin la salle multimédia vieillissante, située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment A, a fait place nette pour laisser un espace de repos pour le service périscolaire au voisinage de la salle située juste à côté et aménagée en salle de réunion.



## DES TOILETTES NEUVES POUR LES ENFANTS

Avec le temps, le système de chasse d'eau des toilettes présentait un fonctionnement anarchique. Il a été procédé à la rénovation de tous les dispositifs pour un meilleur confort.

De même à l'école primaire, les toilettes ont aussi été rénovées pour préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions. Coût des travaux 8 452 €.

## NOTRE 3<sup>E</sup> FLEUR NE FLÉTRIT PAS

Poursuivant sa volonté d'agrémenter la commune que ce soit par le fleurissement ou la qualité des réseaux, la municipalité suit attentivement les conseils des différents jurys chargés de la délivrance des labels.

C'est dans ce cadre que la commission cadre de vie fait chaque année de nouvelles propositions afin de donner un élan supplémentaire.

Ainsi pour le fleurissement, Valérie Llinares et Julien Brosse, membres de ladite commission, ont réalisé ou fait préparer plusieurs plants dans les différents espaces et installation communales.

Avec une année perturbée en termes de météorologie, les efforts conjugués ont été salués et ont permis le maintien de la troisième fleur au concours national des villes et villages fleuris. Dans les Ardennes qui compte 449 villes et villages, ce ne sont que 102 communes qui ont été labélisées en 2023 et seulement 30 ont obtenu le label 3 fleurs.

Sans vouloir faire de cocorico, avouez qu'Aiglemont figure en bonne place ! Rappelons tout de même que le critère du fleurissement n'est pas le seul évalué puisque le soin du cadre de vie en général et les démarches environnementales prennent une part importante dans le classement.

Ainsi nos actions en faveur de la biodiversité, nos gestes pour économiser l'eau ou encore la qualité de l'environnement sont salués à chaque passage des jurys qu'ils soient départementaux ou régionaux.

La création réalisée particulièrement par Jean-Claude Paradon, dont vous avez pu remarquer l'aptitude à imaginer une seconde vie à nos emballages, a bien entendu été mise en avant. Les remerciements vont également aux habitants qui réalisent aussi des éléments ou des décorations remarquables.

Enfin, un grand merci donc pour la créativité des membres de la commission cadre de vie, qui si vous le souhaitez, sont prêts à vous accueillir en leur sein, car il y a toujours plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une seule.



# MW BOIS : L'EXPLOITATION FORESTIÈRE DE PÈRE EN... FILLE

En juin 2024 la société MW Bois s'installera dans ses nouveaux locaux, à quelques encablures de son siège actuel, rue Eugène Titeux, la Hayette, à Aiglemont. De nouvelles expériences viendront enrichir les souvenirs familiaux. Restera inaltérable la volonté de la cogérante, Sandy Monfroy-Wuilleme, de poursuivre, avec son mari et associé, ce qu'elle a appris de son père : l'abattage, le façonnage et le débardage de bois en forêt.

La cogérante de MW Bois pourra toutefois continuer à s'appuyer sur son père, Dominique Monfroy, un autodidacte parti de rien, mais qui, à force de volonté, de persévérance, de curiosité, avait créé sa société. Installé à son compte de 2000 à 2020, il a, pour des raisons familiales, quitté son entreprise pour devenir salarié dans celle de sa fille et de son gendre, MW Bois.

Un changement radical pour cet exploitant forestier, mais aussi pour sa fille. Même si cette dernière aime à dire qu'elle est née dans le travail du bois, cette activité n'est pas son premier métier. Elle était esthéticienne dans le sud de la France. Son mari, lui, a travaillé dans la restauration, ensuite dans les travaux publics. Rien à voir avec le bûcheronnage.

Quand elle a décidé de changer de cap, Geoffrey Wuilleme l'a suivie. « *Et j'y ai pris goût* », affirme ce dernier. En octobre 2019, le jeune couple a créé sa société et donné à cette dernière le nom de MW Bois. Sandy Monfroy-Wuilleme et son mari ont acheté du matériel pour développer leur entreprise. Si leur activité principale est l'exploitation forestière, la vente de bois de chauffage et de pellets en est la seconde.

## 2 000 MÈTRES CUBES DE BOIS PAR MOIS

Prestataire de service, MW Bois travaille pour des propriétaires privés qui veulent vendre leur bois, l'Office National des Forêts (ONF France), le Département de la nature et des forêts (ONF Belgique) et pour quelques grandes entreprises nationales ou étrangères basées en France.

Prudents, Mme Monfroy-Wuilleme et son mari se gardent bien d'échafauder de grands projets. Aujourd'hui, la construction du nouveau dépôt occupe leur esprit. Après, ce seront l'achat d'une nouvelle machine et quelques aménagements à l'intérieur et autour de ce bâtiment. Leur volonté est de rester à Aiglemont et pouvoir laisser plus tard à leurs deux filles une entreprise prospère.



La société compte aujourd'hui onze salariés : huit bûcherons, deux conducteurs d'engins et la cogérante qui s'occupe de la partie administrative. Avec un tracteur qui ramasse les stères, les charge sur un camion, et un autre qui - avec sa pince telles des pattes d'araignée - débusque les bois, MW Bois s'enfoncé dans les forêts à longueur d'année, produisant en moyenne 2 000 tonnes et 2 000 mètres cubes de bois par mois.

« *Notre crainte* », nuance cependant Sandy Monfroy-Wuilleme, « *c'est la pluie qui nous empêche parfois d'atteindre notre objectif. Nous sommes tributaires du temps* ». Une autre crainte exprimée par son mari, « *c'est la difficulté de trouver des bûcherons. Les jeunes Français ne s'intéressent pas à cette activité* ».

Le bûcheronnage attire plus les Bulgares, les Roumains, les Turcs que les Français. Et pourtant, quand Geoffrey Wuilleme en parle, son sourire, expression de sa passion pour ce métier, est inextinguible.

Face à cette pénurie de main-d'œuvre, le couple a fait le choix de ne compter que sur lui-même. Et de mener une vie simple fondée sur l'amour familial, l'amour du métier et l'humanité : « *Nous avançons petit à petit. Tant que nous pourrons donner à manger à nos ouvriers et payer ce que nous avons à payer, cela nous suffit* », confie le gérant et son épouse.





## LA BEAUTÉ AURA BIENTÔT SON INSTITUT

Installés à Aiglemont depuis six ans, Laetitia Alfonso et Dimitri Bouillon travaillent sans relâche à la construction d'un institut de beauté dans la zone d'activités, près de la salle de musique.

Vous l'avez sans doute remarqué : il y a de l'activité dans la rue Marcel Dorigny à côté de la salle de musique et des studios de répétition L'Echo. La parcelle jouxtant le bâtiment municipal a été entièrement défrichée et les travaux de terrassement sont en cours. Que se passe-t-il exactement ? Un institut de beauté est en cours de création, projet privé porté par un jeune couple habitant déjà notre commune. Après la cession du terrain communal aux investisseurs, fin octobre, le terrassement a été effectué par l'entreprise Poncin. Et bientôt les murs vont sortir de terre.

Un projet novateur en termes de design qui rendra bien des services en complément des offres de santé que sont les pôles 1 et 2 construits par la commune. L'ouverture de l'institut est prévue pour le second semestre 2024.

« Ce rêve », explique Laetitia Alfonso, « je l'ai depuis l'âge de 8 ans ». Ainsi son parcours scolaire a été orienté vers le métier de maquilleuse, un tremplin incontournable vers celui d'esthéticienne.

Après le collège Jules-Ferry à Bogny-sur-Meuse, elle entre dans une école d'esthéticienne privée à Reims. Elle y passe une année. Toujours déterminée, elle poursuit sa formation à Nancy pendant trois ans.

A la fin de ce parcours, Laetitia Alfonso trouve son premier emploi chez une esthéticienne à Nouzonville. Une maison qu'elle connaît bien pour y avoir effectué le complément de sa formation en alternance. En février 2006, elle décide de s'installer à son propre compte.

### UN POINT STRATÉGIQUE

Après 18 ans à Nouzonville (institut Belle et Zen), l'esthéticienne va poursuivre son activité à Aiglemont. Son compagnon qui, lui, travaille dans l'industrie, la soutient indéfectiblement en s'occupant de la partie administrative du projet.

Il convient de rappeler que tous les deux avaient réfléchi à l'endroit où ils pourraient créer cet institut de beauté. Dès leur arrivée à Aiglemont, ils ont été séduits. Ce projet qui leur tient tant à cœur, ils ne peuvent le réaliser que dans cette commune grandissante et proposant davantage de services à ses habitants.

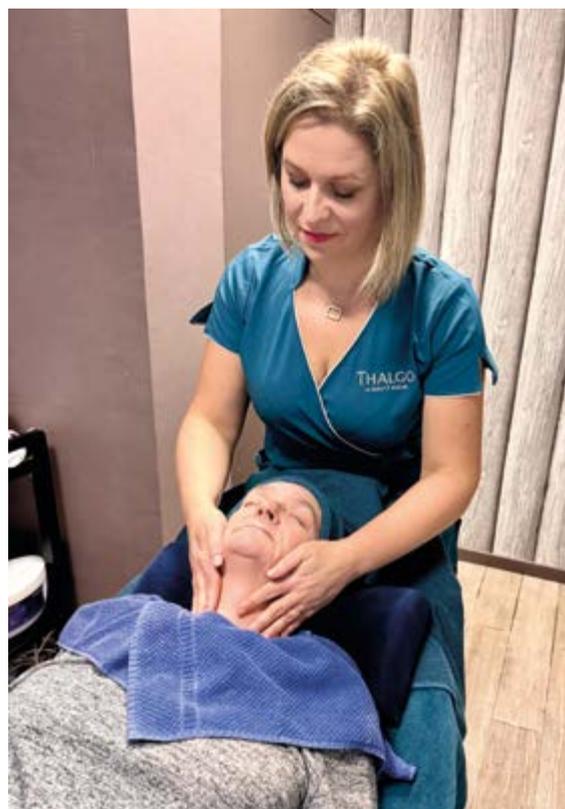
« Le développement de la zone commerciale fait d'Aiglemont un village dynamique. C'est un point stratégique par rapport à d'autres communes », explique Dimitri. Et sa compagne enchaîne : « Dès que nous nous sommes mis d'accord sur ce choix, j'ai contacté le maire M. Decobert. Je lui ai proposé le projet et demandé quel terrain il pourrait nous proposer. Sa réponse a été très rapide. Il nous a proposé plusieurs terrains et nous avons choisi celui qui est à côté de la salle de musique ».

Installés dans cette commune depuis plus de six ans, Laetitia et Dimitri se réjouissent de pouvoir bientôt réunir dans un seul lieu leur domicile, l'école de leur fille de 8 ans et leur institut de beauté dont la construction - malgré les aléas climatiques - progresse bien.



Quand les travaux seront terminés, la propriétaire travaillera seule dans un premier temps en proposant des soins de détente et des produits cosmétiques.

Ensuite, elle embauchera des collaboratrices pour diversifier les activités de son établissement afin de répondre au mieux aux attentes des habitant(e)s d'Aiglemont ainsi que des villages alentour. Lucide, Laetitia Alfonso est convaincue que seule la complémentarité professionnelle assurera la longévité de son institut de beauté.





## LA MICRO-CRÈCHE MATHELO S'ÉGAYE

Inaugurée en octobre dernier, la Micro-crèche Mathelo gérée par Jessica Zadi, accueille 12 pensionnaires du lundi au vendredi. Elle fonctionne avec quatre jeunes femmes spécialisées dans la petite enfance.

Aiglemont continue à se développer. Sa population augmente. De jeunes couples s'installent. De nouveaux besoins éclosent. Il faut y répondre.

Une tâche qui n'incombe pas seulement à la municipalité, mais aussi aux Aiglemontaises et aux Aiglemontais. Conscients de cela, quelques-uns échafaudent des projets et les mènent à leur terme.

C'est le cas de Jessica Zadi. Fine observatrice de la vie de son village et déjà gérante d'une première micro-crèche à Aiglemont construite en 2016 et baptisée "1, 2, 3 Soleil", elle vient d'ouvrir un deuxième établissement, près de l'école maternelle, pour soulager certaines familles.

« Cette crèche est bien située », apprécie-t-elle. Les parents qui emmènent leurs enfants à l'école passent déposer les plus petits ici. Cette proximité leur facilite ainsi la vie. Mais il n'y a que 12 places, regrette-t-elle. « Voir une mère repartir chez elle avec son enfant dans les bras parce qu'elle n'a pas trouvé la possibilité de le faire garder, me crève le cœur ».

L'empathie qu'elle exprime ne date pas d'aujourd'hui. Il y a sept ans, quand elle a ouvert son premier établissement, elle s'est aperçue que le besoin était plus grand. « Trente-deux familles étaient sur la liste d'attente », se souvient-elle.

### UN PERSONNEL DIPLÔMÉ ET DES FAMILLES TRÈS CONTENTES

Perspicace et courageuse, elle a décidé la construction d'une nouvelle structure. « Je me suis adressée au maire Monsieur Decobert. Il m'a tout de suite proposé un terrain près de l'école maternelle. J'ai ensuite exposé le projet à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui l'a aussitôt validé ».





Les travaux ont débuté en mars et l'établissement a été inauguré en octobre. Construite sur plan, cette structure est baptisée "Micro-crèche Mathelo", contraction de Mathéo et Lola, les prénoms des deux enfants de la gérante.

Cet établissement comporte une grande salle de jeux que la lumière blanche rend encore plus agréable, une salle de repos, une autre pour ranger les poussettes, une autre encore pour la sieste des enfants.



« Nous travaillons avec un personnel diplômé. Quatre jeunes femmes sont employées à plein temps et ça rassure les parents. Les familles sont très contentes. »

Au total, Jessica Zadi emploie 12 personnes réparties sur trois sites car en plus des deux structures d'Aiglemont, elle exploite une autre micro-crèche, "Au clair de la lune", à Saint-Laurent. Très sensible aux problèmes de familles, elle est toujours à la recherche des solutions pour faciliter la vie aux parents.

Ceux d'Aiglemont, et également ceux des villages alentour : Nouzonville, Gerspunsart, La Grandville, Neufmanil, Le Theux...

« Ici, nous accueillons aussi des enfants en situation de handicap » précise l'Aiglemontaise qui a déjà d'autres projets en gestation.



Le ruban inaugural a été tenu par les futurs enfants accueillis



# DORIANE GILLET HONORÉE POUR SON ENGAGEMENT SPORTIF ET ASSOCIATIF

Elle connaît bien le monde sportif. A sa passion pour le ju-jitsu, le judo, le football entre autres, Doriane Gillet ajoute le bénévolat. Son engagement sportif et associatif lui a valu une médaille de bronze.

En 1979, elle est membre d'un club de pratique du judo - Malzeville (54) puis en 1986 le club change de pratique. En 1988 elle assure les fonctions de secrétaire du Football club des Balcons de Velchée-Malzeville et membre du Comité des Fêtes de Malzéville (54).

Arrivée dans les Ardennes, elle devient membre et trésorière adjointe de 2005 à 2011 de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre - Ecole Saint Rémi à Charleville-Mézières.

En 2010, elle rejoint le club sportif d'Aiglemont pour en devenir en 2013 et jusqu'à ce jour présidente du Club Sportif d'Aiglemont - Ju Jitsu traditionnel.

En 2014, elle redevient membre du CDF mais de la commune d'Aiglemont cette fois et elle rejoint l'équipe de l'association ALICIA (Association Locale pour l'Information et la Communication Intéressant les Aiglemontais) en 2015.

Un parcours d'engagement sportif et associatif qui méritait d'être mis à l'honneur avec la remise de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif qui lui a été remise à la maison départementale des sports de Bazeilles le samedi 4 novembre dernier.





## ELISE KOBCH, CHAMPIONNE DE FRANCE 2023

Nous avons présenté dans un précédent numéro la jeune Elise Kobch qui réside rue de Saint Exupéry à Aiglemont et sa passion pour l'équitation.

2023 a été une excellente année pour la cavalière puisqu'elle a obtenu la médaille d'or dans la discipline "CSO" catégorie poney au Generali Open de France et donc le titre de championne de France dans cette catégorie avec, sous sa selle, Dalida D'Argent du Poney Club La Marfée.

Toutes nos félicitations pour cette performance qui vient concrétiser le travail quotidien !



## MARYSE SMIGIELSKI RÉCOMPENSÉE POUR SON DÉVOUEMENT

Après une carrière professionnelle dans l'Education nationale d'abord comme institutrice de 1970 à 2003 puis comme directrice d'école de 1998 à 2003, Maryse a été élue conseillère municipale d'Aiglemont en 2001 et nommée adjointe au maire depuis 2008.

Elle anime le Conseil Municipal Enfants avec ses collègues et assure la charge des questions enfance-jeunesse au sein du conseil municipal. Investie dans la Commission Communication du Conseil Municipal, elle prépare chaque année l'agenda que vous recevez dans vos boîtes aux lettres.

Après avoir pris sa retraite, elle s'est engagée dans diverses associations telles que celle des membres de l'Ordre des Palmes Académiques depuis 2021 ou encore en assurant les fonctions bénévoles de secrétaire en 2012 de l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération "Cœur d'Ardenne".

Concernant les associations aiglemontaises, Maryse est membre de la Confrérie "La Hure d'El'mont" depuis 2008, membre de l'association Alicia depuis 1995 et présidente même depuis 2019. Elle est également membre du Comité des Fêtes et de Loisirs de la commune d'Aiglemont dont elle est trésorière depuis 2021.

Un parcours bien rempli qui méritait la reconnaissance. Elle s'est vu décerner la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

# MICHEL PAZGRAT

## LA VIE AU BOUT D'UN FIL

On connaît l'engagement de la municipalité pour encourager les pratiques musicales. Nous avons dans notre commune des résidents musiciens passionnés. Nous avons choisi de vous présenter l'un d'entre eux : voici donc le portrait de Michel PAZGRAT qui habite rue Guy de Maupassant et qui répète à la salle de musique.

Michel PAZGRAT est né le 20 novembre 1966 à Revin. Il a grandi à Fumay dans la Vallée de la Meuse. Il découvre la musique vers 10 ans et s'essaie à la guitare avec un vieil instrument appartenant à son père... sur juste trois cordes ! Vers 13 ans, en voyant son assiduité, son père lui offre sa première guitare folk. Il découvre le rock et la guitare électrique à 14 ans (une copie Gibson SG dénichée chez Gillet Musique à Charleville).

Premier groupe à Fumay au début des années 80 sous le nom de DUEL (formation rock et hard rock). Quelques années plus tard, il rejoint Peaceful Devils, formation givetoise évoluant aussi dans un style Hard Rock. Il y rencontre Philippe Suan avec qui il rejouera quelques années plus tard. À cette même époque, il se passionne pour l'enregistrement et il "bricole" des maquettes avec un petit studio quatre pistes.

À la fin des années 80, il joue en solo et peaufine sa passion pour l'enregistrement. Au début des années 90 il rejoint le groupe "Dimanche d'Avril" (pop rock) avec qui il sortira un 45 T sur un label belge. Un album complet qu'il a composé et arrangé sera maqueté, mais ne verra jamais le jour.

Il continue son petit bonhomme de chemin en jouant en solo, intervient comme guitariste studio et continue d'enregistrer des formations locales.

À cette époque, il retrouve son compère des Peaceful Devils, Philippe Suan, pour monter Glenrock (hard rock). Ils vont enregistrer 2 albums chez Brenus Records : "Colours of life" (sortie en juin 2000) enregistré au PNF studio par Fred Rochette et "3 minutes of silence" (sortie en septembre 2004) enregistré par ses soins. Après des centaines de concerts et ces deux albums, Glenrock tire le rideau et Michel va se concentrer sur ses deux autres projets nés au début des années 90 : "La Belle Musique Association" et "Jaywalker Blues".

"La Belle Musique Association" est née de la rencontre avec Stéphane Corbara. Leur passion commune pour la musique et le talent de Michel pour l'enregistrement vont les réunir pour aider de jeunes formations ardennaises à mettre en lumière leur



musique. Cela débutera avec les Carolos de "Icecake" (deux maquettes qui propulseront le groupe vers un album chez Anvil Corp records / Wagram.

Pêle-mêle, il enregistre des formations allant du RAP (La Raplica) au Rai rock (Boho) en passant par le Black Métal (Memoria, où l'on trouvait à l'époque Fred Leclercq, musicien devenu internationalement reconnu au sein de Dragon Force, Kreator ou encore Sinsaenum).

### PROJET JAYWALKER

Suivront au fil des années des groupes comme Northwind (un album sur le label Anglais Z-Records entièrement enregistré par Michel pour "La Belle Musique", la compilation "Metal In Ardennes" (Black Wizard, Centaure, Force Of Gravity, Glenrock, Grendel, Kitchi-Kitchi, Konglomera, Kracooqas, Viscera), Kracooqas (premier album), Gerka, United Tribe, Kowai (album), Ganisha (premier EP), Konglomera (EP qui permettra à la jeune formation Carolo de gagner le tremplin national du meilleur groupe Lycéen), NOWAY (album)... et bien d'autres jusqu'à la dissolution de "La Belle Musique" en 2023.

Parallèlement à cette aventure associative, Michel, s'est engagé dès le début des années 2000 sur le projet "Jaywalker Blues" (cover band du grand guitariste Américain Robben Ford). Le groupe est monté sur les cendres de Icecake. "Jaywalker Blues" intègre le batteur, le bassiste et le guitariste au split du groupe.



La formation à quatre deviendra trio après le départ du second guitariste (Arnaud Nicloux). Christian Bosseti (basse) laissera à son tour sa place à Thierry Biver.

En 2010, "Jaywalker Blues" sera nommé "meilleur groupe ardennais" par la presse locale (Semaine des Ardennes). Pour l'anecdote, l'interview et la vidéo de "La Semaine des Ardennes" seront enregistrés à Aiglemont dans les locaux de répétition de la ville, tout juste terminés et pas encore occupés par l'AME.

Durant ces années, Jaywalker empile les concerts, croise la route de Fred Chapellier dans le cadre du tremplin «Blues in Bezannes» que les Jay remportent en s'offrant au passage la première partie du Maestro, joue dans des lieux mythiques comme la célèbre "Ferme Madelonne" (Belgique)... de bien nombreux souvenirs où Michel est dans son élément, sur scène, une guitare à la main !



## BON SANG NE SAURAIT MENTIR

En aparté du "Jaywalker Blues", Michel enregistrera les guitares du premier album de Georges McDonald dans un studio parisien ou jouera aussi avec le Band Anna Cruz (formation country rock avec Patrice Haro).

"Jaywalker Blues" fait une pause d'une année en 2015 avant de renaître de ses cendres sous le nom de "Jaywaler Trio", nom sous lequel la formation évolue toujours aujourd'hui avec un répertoire toujours marqué de l'empreinte Ford, mais s'étant progressivement ouvert au classic rock (Free, Creedence, Ram Jam, Elvis...). Georges Loggia, bassiste bien connu de la scène belge a rejoint le groupe en remplacement de Thierry Biver.

La période COVID amène Michel à produire des démos hors cadre du groupe. Il se fera remarquer à cette occasion sur internet pour une superbe reprise des "Infidèles" (Des larmes et des maux) louée par les auteurs en personne !

Fin 2022, le trio est choisi pour assurer la première partie du groupe Trust à Charleville... moment particulier pour Michel qui retrouve ses premiers amours d'adolescent quand il reprenait "Anti-social" avec ses premiers groupes !

En 2023, le batteur originel (Gilles Malicet) quitte l'aventure. Il sera remplacé quelques mois par Morad Dehas (batteur bien connu dans les Ardennes et avec lequel Michel a partagé la scène sur le second album de Glenrock) afin d'assurer les concerts engagés.

Date importante dans la vie du groupe et de Michel, le nouveau batteur du "Jaywalker Trio" n'est d'autre que son propre fils Leo (16 ans) ! Ce jeune batteur de talent montre une fois de plus que "bon sang ne saurait mentir" ! Le minot avait déjà remplacé quelques fois au pied levé l'ancien batteur et c'était une évidence de lui proposer d'intégrer l'aventure avec son père ! Quoi de plus beau !

Membre éminent de l'Education nationale dans la vie quotidienne, Michel Pazgrat a toujours mené de front son métier et la musique avec deux fils conducteurs : l'exigence et la passion ! L'exigence pour lui et les autres et la passion dans tout ce qu'il entreprend.

Guitariste de talent, producteur inspiré derrière une console, il est aussi amateur de belles (et bonnes) guitares, Fender et Gibson (essentiellement) qu'il sait faire sonner et vibrer comme personne !

Ne lui dites jamais cela, l'homme est bien trop modeste pour ce genre de compliments... paroles d'ami !

# AIGLEMONT SOUS LA PÉRIODE CAROLINGIENNE

Depuis de longues années la rubrique historique de notre magazine annuel évoque une période précise de notre histoire locale. Des combats durant la guerre des Gaules à l'exode lors de la Seconde Guerre mondiale, de l'histoire de nos cloches à celle de la colonie anarchiste de Gely, notre village a vécu le long des siècles une histoire riche en événements. D'autres faits nouveaux sont apparus.

L'été dernier une trouvaille exceptionnelle est venue enrichir le roman historique d'Aiglemont : des archéologues (mandatés comme le veut la loi par la commune et venus faire des sondages dans le futur lotissement L'Epigneau) ont mis au jour des ossements. Poussant leurs recherches plus avant, ils ont exhumé une dizaine de squelettes.

Une datation au carbone 14 a révélé que ces corps ont été enterrés entre le 8<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> siècle : l'époque carolingienne. Celle de la famille de Charlemagne.

Comme il est possible que cette découverte fasse l'objet de plusieurs articles d'Aiglemont Magazine pendant les années futures et au fur et à mesure de l'avancée des fouilles, nous avons décidé pour cette première année de vous proposer un petit récapitulatif historique de cette période. Celle des Carolingiens.

C'est une dynastie de rois francs ayant régné sur l'Europe occidentale du VIII<sup>e</sup> siècle au X<sup>e</sup> siècle. Carolingien est dérivé de Carolus, à la fois le nom latin de Charles Martel (*Carolus Martellus*), l'aïeul de cette dynastie, et celui de son petit-fils Charlemagne (*Carolus Magnus*), le plus illustre des rois de cette lignée.

Ils succèdent aux Mérovingiens après la désagrégation du pouvoir durant la période dite des "rois fainéants".

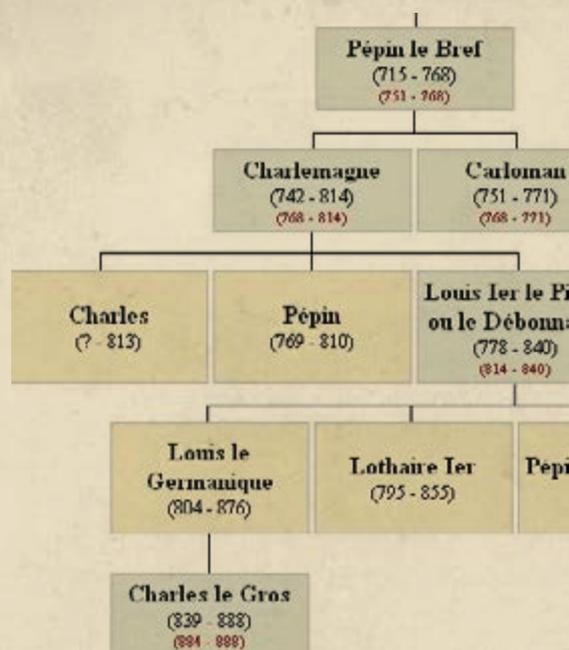


## PÉPIN LE BREF, PREMIER ROI CAROLINGIEN

Maire du palais, Charles Martel étend le pouvoir du royaume franc qu'il délivre de la menace arabo-musulmane (Poitiers 732) et renforce les frontières. Il est aux yeux de tous le "prince" des Francs. mais par ses spoliations se rend impopulaire, meurt en 741 et laisse deux fils : Carloman et Pépin VIII.

En 747, Carloman cède sa place à son frère. Quatre ans plus tard, Pépin pense au trône royal et cherche l'appui du pape qu'il obtient.

Quelques semaines plus tard, en novembre 751, Pépin dépose Childéric III puis se fait élire roi des Francs en se faisant acclamer par une assemblée d'évêques, de nobles et de leudes (grands du royaume). Pépin devient donc le premier représentant de la dynastie carolingienne. L'évêque de Pépin sacre le nouveau roi par onction au nom de l'Église catholique. Le 28 juillet 754, toujours à Saint-Denis, la cérémonie est renouvelée, mais cette fois-ci par le pape Étienne II. Les bénéficiaires en sont également les fils de Pépin : Carloman Ier et Charlemagne.



## CHARLEMAGNE ET L'EMPIRE CAROLINGIEN

Charlemagne, fils de Pépin le Bref, est sans aucun doute le souverain qui marque le plus l'époque carolingienne, par la longévité de son règne, mais aussi grâce à son charisme, à ses conquêtes militaires, son administration, ainsi qu'aux assemblées qui réunissent les Grands du royaume (les "placets"). Des ordonnances, découpées en chapitres (d'où leur nom de capitulaires) émises par la chancellerie du Palais sont une source précieuse pour l'étude de la période.



C'est aussi aux lettrés chrétiens que l'on doit la naissance d'une nouvelle idée de l'État. Celle-ci se veut au départ une restauration de l'Empire Romain, pourtant elle repose sur des fondements très différents en légitimant la royauté : profondément chrétienne, elle fait du roi des Francs un nouveau "David". Il est couronné à Noël 800 par le pape.

# LES TROUBLES SOUS LOUIS LE PIEUX

Troisième fils de Charlemagne, Louis le Pieux ne devait à l'origine être l'héritier que d'une partie du royaume de son père, mais ses aînés Charles et Pépin meurent avant et Louis conserve la totalité du trône. Seul, il doit faire face à l'invasion des Vikings.

Les Vikings désignent de manière générale tous les peuples du Nord venant de Scandinavie. À l'époque carolingienne, connus sous le nom de Normands ("hommes du Nord", à l'origine du nom de la Normandie) puis sous celui de Vikings, ils vendaient de l'ambre, des peaux de bêtes et des métaux, achetaient du miel, du vin et tout ce qu'ils ne pouvaient produire dans leurs contrées. Ils étaient présents, en petits groupes, dans la plupart des villes côtières de l'Empire franc.

Vers 800, les Vikings, sans renoncer aux pratiques commerciales, prennent conscience d'un nouveau moyen d'enrichissement. En effet, n'étant pas chrétiens, ils n'avaient pas à respecter les abbayes, qui contenaient, avec une structure défensive minimale (une muraille et parfois quelques gardes) un trésor considérable, constitué de châsses reliquaires, objets en métal précieux à l'usage du culte... Ces objets étaient prisés en cette période de faible circulation monétaire où l'or était important, non seulement pour sa valeur, mais aussi pour le prestige qui lui était associé.

De 800 à 850 environ, les Vikings continuent leurs pratiques commerciales tout en tentant des coups de force sur des établissements monastiques isolés, quand l'occasion s'en présente.

Après cette première attaque, la pression des Vikings s'accroît : ils remontent les fleuves à bord de leurs navires à fond plat, improprement nommés "drakkars", et pillent les trésors des abbayes avant de s'en retourner en Scandinavie. Il ne s'agit que de brèves expéditions : les Normands pillent, emportent des biens, et repartent, le plus souvent après avoir incendié les lieux.

Ces attaques ne terrifient pas moins la population, par leur vitesse, leur violence, et aussi parce qu'elles touchent les églises, qui, depuis l'instauration du christianisme, n'avaient jamais été attaquées.

À la fin du IX<sup>e</sup> siècle, le phénomène gagne en importance. Ce sont désormais des bandes plus organisées, qui ont décidé à l'avance de leur parcours et qui savent où se rendre. Les expéditions sont aussi plus nombreuses, parfois une centaine de barques, contre une petite dizaine, au maximum, au début du siècle. Enfin, ils ne se contentent plus de piller et de repartir. De plus en plus souvent, ils emmènent la population pour être vendue comme esclave, et s'installent en territoire conquis où ils passent parfois l'hiver.

Le climat d'insécurité a donc accéléré la décomposition du pouvoir carolingien.

Le dernier roi carolingien, Louis V, est mort dans un accident de chasse au bout d'à peine un an (986-987). Quant aux rois Louis IV et Lothaire, bien que très actifs, leurs règnes sont interrompus prématurément.

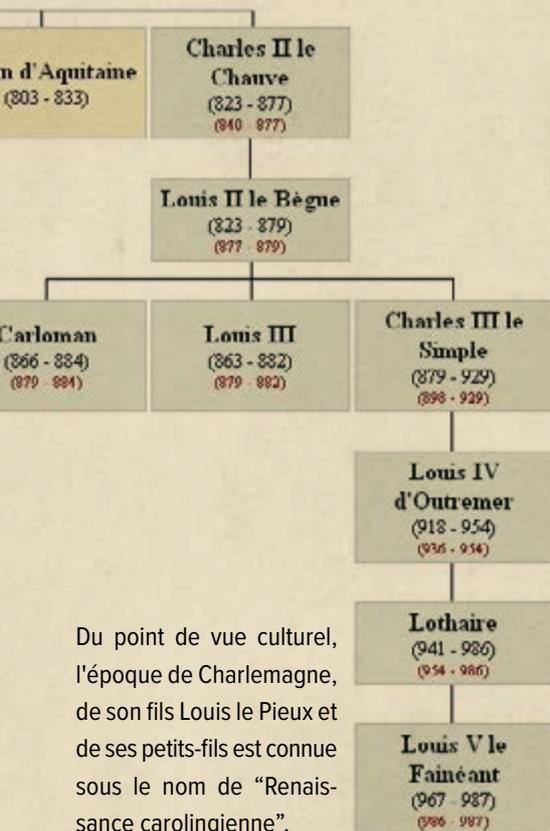
Aussi, les derniers rois carolingiens, ne parviennent pas à imposer une politique à long terme.

## EXTINCTION DE LA DYNASTIE

L'affaiblissement de la dynastie carolingienne entraîne son éviction définitive du trône franc. Le dernier roi carolingien est Charles V dit (le fainéant) mort d'une chute de cheval sur les terres d'un grand seigneur Hughes Capet qui lui succédera. Comme par hasard. Il sera le premier Capétien.

Nous évoquerons ultérieurement la vie de nos ancêtres contemporains de ces rois carolingiens et l'installation progressive de la féodalité.

Enfin les archéologues nous fourniront peut-être des informations sur les circonstances et la cause de la mort des Aiglemontais de L'Épigneau. Ont-ils été victimes d'un raid Viking ?

eux  
aire

Du point de vue culturel, l'époque de Charlemagne, de son fils Louis le Pieux et de ses petits-fils est connue sous le nom de "Renaissance carolingienne".

L'enseignement classique, en particulier celui du latin, est remis à l'honneur après avoir été dénaturé et délaissé à la fin du règne des Mérovingiens. Cependant, la langue latine est désormais quasi exclusivement la langue du clergé, les milieux militaires lui préférant le francique. Cette évolution inéluctable va faire progressivement du latin une langue morte et donner naissance aux ancêtres des langues nationales que sont le français et l'allemand : le roman et le tudesque.





## L'OCNA SUR LE BON CHEMIN ?

L'Olympique de Charleville, Neufmanil, Aiglemont (L'OCNA) a maintenant six ans d'existence. A l'heure où bien des articles fleurissent dans la presse, qu'en est-il exactement de la situation du club de foot, et quelle est la place d'Aiglemont dans ce projet ? Aiglemont Magazine a interrogé Nicolas Vaschetto, responsable de l'école de foot et éducateur de la catégorie U19.

**Aiglemont Magazine :** *Peut-on dire aujourd'hui que la fusion entre ces trois clubs historiques du département est une réussite ?*

**Nicolas Vaschetto :** En termes d'objectifs oui. Nous avons assuré la pérennité des licenciés et des éducateurs, sur un même secteur géographique et renforcé ainsi la viabilité du football sur des communes voisines en regroupant les moyens matériels et humains. Le regroupement des infrastructures a permis à nos nombreux licenciés de bénéficier de meilleures conditions de travail nécessaires à une

pratique du football de qualité sur des sites d'entraînement plus conséquents.

Les bénévoles dirigeants ou éducateurs présents de longues dates au sein des trois entités ont su conjuguer leur travail et leur passion au sein du même club. Leur collaboration est une réussite et un atout.

L'OCNA compte plus de 200 licenciés, toutes les catégories de jeunes de 7 à 19 ans sont représentées, les niveaux atteints par nos équipes sont excellents : notre équipe senior masculine évolue

en Régional 2 et vise l'accession en Régional 1, notre équipe jeune U19 qui constitue la relève évolue elle aussi en Régional 1, et nos équipes de jeunes évoluent en District 1 ou 2 dans des championnats départementaux relevés.

Du travail reste à faire mais la fusion est déjà une réussite.





### UNE DYNAMIQUE SPORTIVE

**AM :** *Quelle est la place de la commune d'Aiglemont dans ce projet ?*

**NV :** Pour les raisons évoquées ci-dessus, il sera de plus en plus difficile à l'avenir de faire prospérer un club de foot au sein des petites communes. Aujourd'hui le stade de la commune d'Aiglemont accueille les week-ends les rencontres à domicile de trois équipes du club : les U19 R2 que je dirige, les samedis (tous les 15 jours), l'équipe Senior C dirigée par Benoît Tessari et Dominique Gerardin, le dimanche, en alternance avec l'équipe Vétérans dirigée par Grégory Barre secondé par Eric Kaluzny. D'ailleurs j'invite tous les Aiglemontais à venir soutenir nos équipes le week-end. La présence significative d'Aiglemontais au sein de l'OCNA en tant que dirigeants et au sein du comité directeur atteste du poids de la commune dans le projet.

La commune a donc su voir les intérêts stratégiques de cette fusion, d'abord en termes de dynamique sportive et de moyens, et de notoriété ensuite.

En effet l'OCNA constitue désormais un club d'envergure au sein du département. La commune soutient le club par la mise à disposition du terrain d'entraînement et des minibus pour les longs déplacements en plus de la subvention qu'elle verse à l'association. Il faut savoir que nos équipes Senior A et U19 se déplacent au niveau régional.

**AM :** *La presse fait écho d'une éventuelle fusion de l'OCNA avec Prix les Mézières et Sedan ?*

**NV :** En effet, c'est avant tout une volonté politique induite par la relégation en Régional 3 de Sedan, club phare du département et qui s'explique par des motifs sportifs et économiques.

D'une part cela permettrait à un club ardennais d'évoluer dans des échelons nationaux de manière pérenne, et d'autre part de faire converger les aides financières publiques et privées pour la création d'un "grand club ardennais".

Mais au moment où l'on parle, rien n'est fait, rien n'est écrit si ce n'est dans la presse car je le répète c'est une volonté politique qui a été médiatisée.

Il faut bien comprendre que l'OCNA constitue désormais un club d'envergure au sein du département, et il serait cohérent qu'il participe à l'éventuelle création d'un "grand club ardennais". Mais le club doit trouver dans ce projet des intérêts pour ses propres équipes et pour l'ensemble des ses licenciés dirigeants et joueurs.

La commune d'Aiglemont comme les autres a aussi son mot à dire. La réussite de l'OCNA et de la commune vont toujours de pair. La réflexion ne fait que commencer....



La restauration est assurée par les bénévoles

## BROCANTE DE LARA : LES CHINEURS AU RENDEZ-VOUS

Une nouvelle fois la brocante organisée par l'association Loisirs Animation Restauration Aiglemontais (LARA) a réussi son pari. En effet, dès 5 heures du matin, les bénévoles ont accueilli les exposants. Ces derniers ont pris place dans la rue Marcel Dorigny, sur le terrain de football ou encore dans la rue Jean Mermoz tant ils étaient nombreux à vouloir participer à cette 26<sup>e</sup> édition du jeudi 18 mai 2023.

Avec plus d'un kilomètre d'allées, les chineurs et visiteurs ont pu, eux aussi, trouver leur bonheur ou respirer un bon bol d'air frais sur les hauteurs de notre village.

Sans sous-estimer le travail de préparation nécessaire à une telle organisation démarré dès le mois de décembre, les bénévoles ont terminé cette journée après le rangement et le nettoyage des lieux, bien fatigués mais ils pensent déjà à renouveler l'opération prévue le jeudi 9 mai 2024, jour de l'Ascension comme chaque année.

Des animations ponctuent la journée comme l'intermède musical de la BFA





## JU-JUTSU TRADITIONNEL

### “LE DOUX MAÎTRISE LE FORT”

Le ju jutsu traditionnel, méthode wa jutsu, est une école de vie où l'on apprend de nombreux enseignements. C'est un art martial avec ses règles bien définies.

Le concept principal repose sur la souplesse (Ju). La pratique, l'art (jutsu) permet d'apprendre à éviter une attaque pour contrôler un adversaire plus fort, sans opposition de force. D'où l'expression “le doux maîtrise le fort”. La pratique est basée sur un ensemble de techniques d'évitement, de contrôle de la force adverse, grâce à des déplacements, des frappes et des immobilisations.

Les katas représentent des mouvements codifiés qui permettent la recherche de l'harmonie de l'esprit du souffle et du corps.

#### LA MAÎTRISE DU GESTE ET DE L'EXPRESSION CORPORELLE

La pratique permet de développer des capacités physiologiques et psychomotrices. Les exercices sont réalisés dans une atmosphère respectueuse, détendue. Le partenariat est de rigueur afin de développer un mental positif et équilibré.

#### LE BIEN-ÊTRE

C'est un moyen d'exercer et d'entretenir d'une manière bienfaisante le corps et l'esprit dans la science de la défense et de la contre-attaque.



柔術  
JU JUTSU

N'hésitez pas à nous rejoindre, le Ju-Jutsu traditionnel est un art martial ouvert à toutes et tous. Le plus difficile ? Se décider et lever le pied de quelques centimètres pour monter sur le tatami... Le club propose 3 essais gratuits afin de découvrir la pratique, les encadrants, les ju-jutsokas et le lieu, le dojo !

### L'ACTUALITÉ DU CLUB

#### NOUVEAUX PROMUS DE L'ANNÉE

Denis Cantet, titre Okuden Shi-Han 4<sup>e</sup> stade ;  
Guy Miel et Johann Pierrot, titre Chuden, 3<sup>e</sup> stade ;  
Philippe Oudin, Joël Malvy, Thomas Malvy,  
titre Jo-Mokoruku, 2<sup>e</sup> stade.

#### FORUM

Notre club a participé au forum des associations organisé par le Comité des Fêtes et de Loisirs de la commune d'Aiglemont. L'occasion, pour notre club, de présenter notre art martial avec quelques démonstrations adultes et enfants.

#### DÉCOUVERTE

En avril, notre club a accueilli une quarantaine d'enfants de l'accueil de loisirs d'Aiglemont sur le tatami afin de leur faire découvrir notre art martial d'une manière ludique. Ce fut un moment très convivial et riche d'enseignements.

#### ANNIVERSAIRE 1993-2023

Notre association a 30 ans ! Nous ne manquerons pas de fêter cet anniversaire lors de la traditionnelle cérémonie des vœux (Kagami biraki) en janvier 2024.

Renseignements :

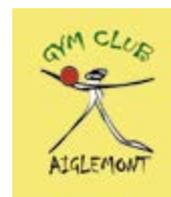
Guy Ledoux, Maître, tél. 06 06 47 94 87

Dorianne Gillet, présidente, tél. 06 77 61 12 28



## GYM-CLUB A BON CŒUR

Le gym-club d'Aiglemont est une association très vivante au sein de la commune. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne connaît pas la crise. Le nombre d'adhérents augmente d'année en année pour la plus grande satisfaction de ses dirigeants.



Afin de renforcer les liens entre les adhérents et pas que, le club organise deux soirées caritatives par an. Les bénéfices sont reversés à diverses associations : la ligue contre le cancer, faisons du sport contre le cancer, le centre ressource des Ardennes, une rose un espoir...

Deux nouvelles activités sont au programme pour la saison 2023-2024 : la danse de salon le lundi de 18h à 19h avec Sophie et Laurent et le super-jump (fitness sur trampoline) avec Vita le mardi de 19h à 20h pour les plus intrépides !

Et, toujours le mercredi avec Mohammed, que l'on ne présente plus tant sa renommée est grande, de 10h à 11h30, un cours de gymnastique adaptée afin de garder la forme. Il sera cette saison assistée par Aljia.

Mohammed prend aussi en charge les cours d'Aïki-Taiso du mardi matin de 9h30 à 11h et du mercredi soir de 19h à 20h30 en collaboration avec Vita.

Temple du sport, santé/bien-être, le gym-club d'Aiglemont offre au travers de coachs expérimentés et passionnés, la possibilité de se retrouver pour pratiquer ensemble les différentes activités, dans un esprit convivial, sans viser de performance sportive.



Pour 2024, il est prévu que les gains récoltés suite à une soirée concert avec Alek Sander le 13 avril, soient versés à l'AFDE (Association Française contre la Dysplasie Ectodermique), un enfant de notre village étant atteint de cette affection.

Une soirée "Octobre rose" devrait être également être organisée pour la 3<sup>e</sup> année.

Vous pouvez à tout moment nous rejoindre en cours d'année alors, nous vous disons à très bientôt pour tout un florilège de choses positives : convivialité, ressourcement, zénitude et forme physique dans la joie et la bonne humeur !





## L'AÏKIDO : UNE SAISON MÉMORABLE

La vie du club au cours de la saison 2022-2023 a été très riche en événements et résultats. Nous avons organisé 4 stages d'envergure nationale et départementale dont l'un réservé aux enfants et participé à de nombreux autres extérieurs toujours enrichissants et formateurs.



En 2023, nous avons présenté 4 élèves, 2 femmes et 2 hommes (âgés de 29 à 68 ans) au grade de shodan (ceinture noire 1<sup>er</sup> dan). Tous les quatre ont brillamment réussi l'examen grâce à un engagement et une préparation personnelle sans faille.

C'est lors de notre assemblée générale qui s'est déroulée dans la plus grande convivialité le 26 octobre, en présence du maire Philippe Decobert, de Mélanie Lesieur assistante parlementaire, Daniel Georges adjoint aux sports, Mohammed Boumaza président du club d'aïkido de Nouzonville et Bruno Galmiche responsable du club d'aïkido d'Aiglemont que nos promus se sont vu décerner leur diplôme reçu de la ffb aikikai, reconnu par le ministère de la Jeunesse et des sports.



Toujours dans le partage et la bienveillance, la pratique de l'aïkido et de l'aïkitaïso vous enrichit quels que soient votre âge, votre condition physique, pour un quotidien meilleur.

Nous vous invitons à venir découvrir, essayer, tester l'aïkido-aïkitaïso tout au long de l'année. Sans engagement de votre part, il vous suffit juste de vous munir d'un pantalon de jogging, d'un tee-shirt et de votre bonne humeur.

L'aïkido, un art martial non-violent, dont l'efficacité est basée sur l'esquive et l'utilisation de l'énergie de l'adversaire pour le neutraliser sans le blesser, peut être pratiqué avec ou sans armes, sans limite d'âge. Il enseigne la maîtrise du corps et de l'esprit pour allier efficacité, esthétique, équilibre, souplesse et harmonie.



### CE QU'IL FAUT SAVOIR

#### L'AÏKIDO ADULTES À AIGLEMONT

Entraînements tous les mardis de 18h45 à 20h30, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois, de 10h à 11h30, au dojo d'Aiglemont.

#### L'AÏKIDO ENFANTS À AIGLEMONT

Tous les mardis de 17h15 à 18h30 au dojo (club agréé pour le pass'sport).

#### L'AÏKITAÏSO À AIGLEMONT

Tous les jeudis de 18h30 à 20h, salle polyvalente d'Aiglemont.

Basé sur les mouvements d'Aikido (sans chute), source de bien-être, il alterne préparations physiques et mentales, mouvements avec ou sans armes, techniques de relaxation, exercices de concentration, étirements automassages (do in), exercices respiratoires (issus du chi kung), enchaînements de postures (empruntés à la gymnastique shaolin), déplacements (marches et esquives) pour travailler équilibre et réflexes.

Inscriptions toute l'année :  
Bruno Galmiche - Aiglemont  
tél. 06 74 81 41 73  
[www.aiglemont-aikido.fr](http://www.aiglemont-aikido.fr)



## KCAB : VERS UN RENOUVEAU DU CLUB DE KARATÉ ?

Après sa création en 2012, l'association Aiglemont Sport Bien-Être était avant tout basée sur la pratique de sport bien-être en plus de cours de karaté. Mais au fur et à mesure des années, et avec une antenne à Bazeilles au dojo de la Maison Départementale des Sports, la discipline du karaté a pris beaucoup plus d'ampleur.



Avec l'arrivée du nouveau président en février 2023, Laurant Baptiste, il a tout de suite été question de changer radicalement l'organisation de l'association. Venant d'un club de karaté en Meuse, il a su donner un élan de fraîcheur et en juillet 2023, l'association a changé de nom pour devenir le KCAB, le Karaté Club Aiglemont-Bazeilles !

Cette nouvelle dénomination a permis de rattacher "officiellement" le secteur d'Aiglemont et de Bazeilles tout en gardant la commune d'Aiglemont comme son siège social. En plus de ce changement de nom, le KCAB a créé un nouveau logo grâce à l'aide de Fusion Graphic.



De plus, avec une étroite collaboration de certains adhérents l'association a mis en place un tout nouveau site web où vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires, en plus d'être active sur les réseaux sociaux : [fkdaiglemontbaze.wixsite.com/clubkarate](https://fkdaiglemontbaze.wixsite.com/clubkarate).

Au niveau des projets, le KCAB veut se dynamiser et va permettre à ses licenciés de pouvoir bénéficier d'une veste de club cette année, en plus des investissements concernant les achats de matériels, de récompenses pour ses licenciés qui partiront en compétition, des cadeaux de Noël et d'un repas commun de fin d'année.

Actuellement, le KCAB compte 46 licenciés, tous styles de sport confondus, et de tout âge. Le club compte bien atteindre les 50 licenciés, objectif pour 2024. Alors, nous comptons sur vous et nous vous attendons avec impatience dès maintenant !



Qui dit nouveautés, dit publicités ! Le KCAB a investi dans des flyers disponibles en mairie d'Aiglemont et de Bazeilles, ainsi que chez ses sponsors de l'année : Ferracin Frères, Dumay, L'Hair de Détente et Loïc Raux.

# SOLIDARITÉ AIGLEMONT BOHICON : DE L'EAU ET DES LATRINES POUR LES COLLÈGES

Les actions menées par l'association Solidarité Aiglemont Bohicon (SAB) durant l'année 2023 ont été nombreuses et variées. Répondant bien sûr aux quatre domaines d'interventions que l'association porte dans ses statuts (éducation, santé, accès à l'eau et citoyenneté), celles-ci sont toujours décidées avec l'accord, l'appui et l'aide des autorités communales béninoises.



La phase 3 du projet "De l'eau et des latrines pour les collèges de Bohicon", initié lors de la visite de Jean-Pierre Drumaux en février, s'est concrétisée à l'occasion du voyage béninois de Philippe Decobert et de Daniel Georges du 9 au 19 octobre.

Cette troisième phase prévoit la construction de trois puits autonomes dans trois Collèges d'Enseignement Général (au CEG 5 au village d'Agabadjagon, au CEG Passagon au village de Tovigome et au CEG Saclo au village de Sokon).

Lors de la visite à Bohicon du 13 au 22 février de Jean-Pierre Drumaux, président de l'association SAB, le **Projet Cantine Ecologique pour une Education Durable (PCEED)** a été retenu.

Ce projet, à l'initiative de l'ONG locale Aide pour le développement communautaire (ADéCom), prévoit l'installation de double foyers améliorés destinés à la préparation des repas des enfants dans les écoles primaires.

Ces foyers améliorés visent non seulement la **réduction de 50% de la consommation de bois de chauffage** mais aussi l'**amélioration de la qualité des repas** et enfin l'**amélioration des conditions de travail des cuisinières**.

Le projet pilote, réalisé avant la fin de l'année scolaire 2022-2023 s'est concrétisé par la réalisation de **sept foyers améliorés de type érythéen** dans les **Ecoles Primaires Publiques (EPP)** ciblées dont les trois de l'arrondissement de Gnidjazoun.

**Le projet a prévu également la formation de 14 cuisinières** à l'utilisation et à l'entretien de ces foyers. C'est maintenant deux mille cinq cents élèves qui mangent désormais plus sainement. Enfin pour conclure sur ce projet PCEED, le ministère des enseignements maternel et primaire a donné son agrément le 24 août 2023 pour la construction de ces foyers améliorés dans toutes les cantines scolaires du Bénin.





Cette troisième partie du projet se différencie des deux précédentes par le choix de l'alimentation solaire pour le pompage de l'eau. Ce voyage a permis, aux deux représentants de la commune d'Aiglemont, de rencontrer les deux entrepreneurs en charge des travaux, de revisiter les lieux d'implantation, d'échanger avec les responsables d'établissement.

C'est d'ailleurs grâce à ces échanges que l'implantation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) au CEG de Saclo prévoit l'alimentation en eau de l'école primaire et de l'école maternelle toutes proches. Cette troisième opération qui représente un budget total de 42 200 € ne pourrait être réalisée sans la participation de l'agence de l'Eau Rhin Meuse (financement à hauteur de 50%), du Conseil Régional Grand Est et de la Commune d'Aiglemont (4 000 €) sans oublier les dons recueillis auprès de personnes sensibles à ces actions.

Les travaux ont démarré dès la fin du mois d'octobre 2023 et devraient être terminés courant février 2024.

### FORMATION À LA COUTURE

Pour ce qui est du centre de formation à la couture construit en 2011 par l'association Solidarité Aiglemont Bohicon, cet établissement fonctionne toujours.

Pour preuve, 27 jeunes filles étaient inscrites lors du séjour de la délégation aiglemontaise en octobre 2023.

Par ailleurs, 7 jeunes filles ont obtenu leur examen après les trois années d'étude.

L'association apporte régulièrement son soutien par l'achat de matériel, de fournitures diverses.

A la demande de renouvellement de machines à coudre, la délégation aiglemontaise a répondu, lors du séjour d'octobre, par l'achat de deux machines à coudre et l'achat de deux fers à repasser, achats réalisés sur les fonds propres des deux représentants.



Rappelons également que l'association offre une machine à coudre à chaque jeune fille qui réussit son examen de fin d'étude, don qui permet à celle-ci de démarrer plus facilement sa vie professionnelle.

### PARRAINAGE D'ENFANTS

Commencée également en 2011, l'action de parrainage d'enfants pour la rentrée scolaire a été une nouvelle fois reconduite lors de la rentrée scolaire 2023-2024.

Le kit pour cette rentrée scolaire a été remis à trente enfants de familles en grande difficulté. Cette remise a été faite, au profit d'enfants de l'école d'Adame Adato par Mariette Fifonsi Gnacadja, coordinatrice de l'association SAB à Bohicon.

La coordinatrice a souhaité réunir l'ensemble de l'EPP lors de cette remise en intégrant une marche éco-citoyenne d'une durée de 1h15, une action de sensibilisation à une école propre et une action d'hygiène (lavage des mains) et terminer par un moment convivial. De l'avis de tous, cette opération a été une réussite.

Comme à chaque séjour à Bohicon d'un membre de l'association, Philippe Decobert et Daniel Georges ont visité un certain nombre de réalisations faites par l'association SAB, en particulier les constructions faites dans le cadre du projet "De l'eau et des latrines pour les collèges de Bohicon". Ils ont également fait une visite du centre de santé de Gnidjazoun qui fonctionne admirablement avec plus de 100 accouchements mensuels.

Le séjour du mois d'octobre a été également marqué par l'audience au cabinet du préfet du département du Zou. En effet Firmin Kouton, préfet du Zou, a reçu, le 16 octobre 2023, la délégation aiglemontaise. Il a salué le partenariat et l'engagement de l'association pour les habitants de Bohicon et a encouragé l'association SAB à poursuivre ces actions.

Les membres de la délégation aiglemontaise ont été sensibles à l'accueil fait par le préfet du Zou.

Les rencontres avec Rufino d'Almeida, maire de Bohicon et avec Marcel Agbossou Djedatin, chef de service Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité ont permis d'échanger sur les projets concernant les années à venir : à savoir terminer le projet "De l'eau et des latrines pour les collèges de Bohicon" et lancer un projet de construction de postes d'eau autonomes pour les écoles primaires de la commune de Bohicon non desservies par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), projet qui pourrait démarrer en 2024.



## LES AIGLEPHILES UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE

Le club se caractérise par une joyeuse équipe qui ne manque pas d'imagination pour animer les rendez-vous hebdomadaires où l'ambiance et la convivialité sont de mise.

Chaque membre s'investit selon ses facultés pour pouvoir réaliser des travaux spécifiques en vue d'expositions annuelles telles celles organisées par l'association Alicia, le marché de Noël de Nouzonville et tout récemment la "Maison du Père Noël" sise rue Victor Hugo à Aiglemont.

Les domaines sont divers et variés : de la broderie, au tricot, au kirigami, l'origami modulaire en passant par les tableaux de sable, la peinture sur soie, livres pliés... et ponctuellement des ateliers tels que l'art floral, poterie, peinture.



### RENSEIGNEMENT

Brigitte Reiter, la présidente  
tél. 03 24 56 24 11  
ou 07 89 08 03 07

[claire-reiter@orange.fr](mailto:claire-reiter@orange.fr)

# AIGLE'MÔMES : UNE PREMIÈRE ANNÉE FRUCTUEUSE !

L'association Aigle'mômes a été créée il y a un an par les parents d'élèves avec pour but d'organiser des animations pour récolter des fonds pour les enfants de l'école d'Aiglemont.



Après une année réussie, l'association ne s'arrête pas en si bon chemin puisque dès décembre une nouvelle photo de Noël a été proposée avec un tout nouveau décor.

Pour 2024, l'ambition de l'association est encore plus grande puisqu'elle souhaite élargir ces activités afin que l'ensemble des enfants d'Aiglemont puissent en profiter !  
Affaire à suivre...

**Vous avez des idées ?  
N'hésitez pas à nous les communiquer !  
Pour cela rien de plus simple,  
il suffit de nous contacter via l'adresse  
[asso.aiglemomes@gmail.com](mailto:asso.aiglemomes@gmail.com).**

Dès décembre 2022, celle-ci a organisé la photo de Noël qui a rencontré un vif succès. Cela s'est poursuivi par la vente de chocolats de Pâques au printemps et enfin par la participation active lors de la fête de l'école en juin dernier (buvette, petite restauration).

Toutes ces activités ont engendré de nombreux bénéfices et un chèque de 1 000 € a été remis à la coopérative scolaire lors du conseil d'école de novembre. Cela permettra de financer l'intervention du Clip de Moraypré, deux fois dans l'année pour l'ensemble des classes de la maternelle et du primaire.



## PREMIER FORUM DES ASSOCIATIONS LOCALES

Proposé à l'initiative du Comité des Fêtes et de Loisirs d'Aiglemont, le samedi 1<sup>er</sup> juillet a accueilli sur le parking des salles de musique et d'arts martiaux le premier forum des association aiglemontaises.



Hébergées sous deux chapiteaux, une vingtaine d'associations qui animent notre village tout au long de l'année ont ainsi pu faire découvrir leurs activités qu'elles soient sportives, culturelles ou de solidarité.

La météo n'a pourtant pas épargné cette organisation puisque l'installation a connu quelques précipitations, ce qui n'a pas pour autant découragé les bénévoles pour aménager leur stand.

Avec un bilan mitigé sur la fréquentation, ces infatigables personnes qui s'investissent sans compter et qui constituent la richesse de notre vie sociale ont prévu de se retrouver en 2024 pour une deuxième édition.





## BATTERIE FANFARE L'AIGLEMONTAISE 20 ANS DE MUSIQUE DANS LA BONNE HUMEUR

La Batterie Fanfare L'Aiglemontaise a repris ses activités en septembre pour une nouvelle saison musicale 2023-2024 rythmée par les répétitions et les sorties. Elle a notamment animé les célébrations patriotiques et participé aux manifestations locales ainsi qu'à celles des communes avoisinantes : vœux du maire, brocante, repas des anciens, fête de la musique, carnaval...



Le concert annuel s'est déroulé avec la participation de Champagne Banda de Châlons-en-Champagne et 11 médailles ont été remises aux musiciens pour les années passées à faire de la musique de 20 à 50 ans !

Le groupe a participé à des festivals de musique, à Vivier-au-Court et à Etain dans la Meuse.

Le temps fort de cette année a été sans conteste l'anniversaire de l'association. Pour fêter ses 20 ans d'existence, la Batterie Fanfare Aiglemontaise a invité les fanfares d'Augny, Vitry-le-François et Longuyon. Une belle journée musicale avec un défilé le matin et concerts l'après-midi.

La société garde toujours ses portes ouvertes pour accueillir de nouveaux musiciens, petits et grands.

N'hésitez pas à leur rendre visite lors des répétitions les mardis et vendredis de 18h30 à 20h.



**BATTERIE FANFARE AIGLEMONTAISE**



POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

Le président, Joël Lannois  
tél : 06 15 10 91 91

Le chef de musique, Rémy Pincemaille  
tél : 06 08 30 83 82.

# ALICIA : 28 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE CULTURELLE



A la création d'Alicia, le projet était à sa création de montrer que notre village méritait mieux que ce qu'il était à l'époque. Le premier président d'ALICIA, Philippe Decobert, voulait déjà le meilleur pour les Aiglemontais. L'équipe souhaitait que ce village vieux de 2000 ans soit digne de son histoire. Une petite publication quadri-annuelle le promouvait et finalement la petite Chouette a eu raison, elle a été écoutée.

Fini, les rues qui n'étaient que des fondrières, fini, les bas-côtés herbeux et boueux. Nous avons également montré aux Aiglemontais qu'ils pouvaient être fiers de leur histoire. Nos rubriques historiques montraient la richesse de notre passé. Mais nous avons aussi souvent une pensée pour nos amis Claude, Alain, Jany, Hubert et Joël qui n'ont pas tous pu voir l'évolution d'Aiglemont.

Nous saluons aussi la mémoire de Marcel Dorigny dont le livre "4 villages à travers les siècles" est une référence pour notre travail. L'historien local aurait été curieux de voir la suite qui sera donnée aux trouvailles archéologiques récentes.

Dans notre revue bisannuelle, nous saurons vous informer de l'avancée des recherches et vous informer des actions que nous ne manquerons pas de mener.



## LA CONFRÉRIÉ DE LA HURE DÉVOILE SES SPÉCIALITÉS



Vous avez pu retrouver les éminents membres de la Confrérie de la Hure à l'occasion de l'ambassade des confréries qui se déroule chaque année sur la place Ducale à Charleville-Mézières.

Installés dans un chalet et sous un vitabri voisin, ils vous ont présenté leur spécialité et invité à déguster un morceau de hure ou encore un fromage de tête concocté par le grand maître, appelez le "Grand Groin" Michel Boquillon.

Après le traditionnel défilé dans les rues carolomacériennes, les confrères ont durant le week-end pu agrémenter cette dégustation d'une bière locale ou encore de leur fameux "sang de cochon", qui a ravi plus d'un gosier et particulièrement du Bagad Arduinn venu animer la devanture du stand.

Toujours avec une énergie qui les caractérise, les groins ont aussi animé la Fête de la Bière en proposant un stand de restauration attirant les amateurs et affamés durant les quatre journées et soirées du 26 au 29 mai dernier.



# PONCIN TP

Fondée en 1959

travaux publics  
assainissement  
électricité  
voirie  
forage  
pro et particulier



08700 La Grandville  
03 24 57 43 05

[www.poncintp.fr](http://www.poncintp.fr)

# Protéame

ACTEUR DU  
DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE  
DES ARDENNES



- RETROUVEZ NOS ACTIONS
- CONSULTEZ NOS OFFRES
- TROUVEZ DES CONSEILS

- [facebook.com/proteame](https://facebook.com/proteame)
- [twitter.com/proteame](https://twitter.com/proteame)
- [linkedin.com/company/proteame/](https://linkedin.com/company/proteame/)

[www.proteame.fr](http://www.proteame.fr)

Retrouvez nos offres sur [SeLoger.com](https://www.seloger.com) [leboncoin](https://www.leboncoin.fr)

## Distributeur automatique

Près du  
stade

Pizzas  
fraîches

24h/24  
7j/7

12 choix  
de pizzas



Suivez nous sur notre page  
« Pizza Express 08 »

Depuis 10 ans  
au service des  
particuliers pour  
l'entretien du jardin !



SARL

# SOS

# JARDIN

06 69 30 13 38

Tonte de pelouse  
Taille de haie  
Tous travaux de jardinage

Services à la personne

> Déduction fiscale 50%\*

\*selon loi de  
finances en  
vigueur

Nouvelle adresse :

Siret : 503 837 489 00029

9, rue Jean Mermoz à AIGLEMONT

mail : [sarlsosjardin08@gmail.com](mailto:sarlsosjardin08@gmail.com)

# DES AIGLEMONTAIS À LA RENCONTRE DU PÈRE NOËL



Dans une vieille maison de notre village, le Comité des Fêtes et de Loisirs a accueilli le Père Noël dans sa maison temporaire pour un repos de quelques jours bien mérité lors de sa tournée.



Les visiteurs ont eu la surprise de découvrir une petite étable et une écurie, tout cela dans le centre du village puisque proche de notre église.

Reçus avec des friandises, ils ont admiré dans l'écurie, une crèche, œuvre de Jean-Claude Paradon, illuminée et agrémentée de chants de Noël.

Dans l'étable s'ouvraient devant eux des articles à vendre, d'artisanat ardennais. Des sucres d'orge aux brioches et chocolats de la boulangerie Zanelli, des terrines du lycée agricole de Saint-Laurent en passant par le miel ou les confitures de producteurs locaux, il y en avait pour toutes les papilles.

Mais le plaisir des yeux ne s'arrêtait pas là.



Vitraux et émaux de l'association Montcy vitrail, petits décors de Noël des Aiglephiles et une mention au conseil municipal enfant qui s'est mobilisé en créant des œuvres dont les bénéficiaires ont été redistribués à l'association Faisons du sport contre le cancer.

Et bien sûr le Père Noël, présent à Aiglemont pour se détendre un peu, a tenu à recevoir les enfants. Un petit mot gentil, une friandise et un petit cadeau, pour faire patienter nos têtes blondes ou brunes.

## UNC AIGLEMONT SUR TOUS LES FRONTS

La section UNC Aiglemont, comprenez l'Union Nationale des Combattants est l'association la plus ancienne de la commune avec ses 103 ans. Elle reste toujours active.



L'année 2023 a débuté par l'assemblée générale le 27 janvier, où nous avons pu constater que le nombre des adhérents ne faiblit pas. La première cérémonie s'est déroulée le 22 avril avec la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation, puis le 8 mai avec la commémoration de la victoire 1945.

Le 17 juin nous avons organisé un repas avec 32 adhérents accompagnés de leurs conjointes. Le lendemain, 18 juin, c'était la cérémonie du message du Général de Gaulle. Notre association a été active lors de la fête nationale du 14 juillet ou encore

le 11 novembre avec un repas dansant apprécié de tous. Elle était aussi présente le 5 décembre, journée de l'AFN.

Rappelons qu'au cours de l'année, nous avons, avec notre porte-drapeau Alain Piart, participé aux fins de session du Service National Universel aux mois de mai, de juin ainsi que de juillet. Cela reste un grand moment de partage et d'émotions pour tous les jeunes volontaires qui ont découvert notre beau département.

A la date du 28 août 2023, la section a participé à une cérémonie à la grotte du Gaulier à Floing mais aussi le 16 juillet à

l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France. Il ne faudrait pas oublier le 25 septembre avec la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives ainsi que le 5 octobre à l'invitation des Anciens Sapeurs-Pompiers de Paris, nous avons assisté à une cérémonie dans la commune de Monthermé.

Toutes ces cérémonies nous donnent l'occasion de faire valoir la section de l'UNC Aiglemont et de perpétuer les valeurs que nous avons reçues de nos aînés.



## ILS SE SONT DIT « OUI »



10 décembre 2022  
SOMAINI Bruno et DELORY Aurélie



21 janvier  
CAUDRON Julien et HUET Candide



3 juin  
COLLET Kevin et DUQUENNE Séverine



24 juin  
HERBAUX Constant et GRIDAINE Elodie



1<sup>er</sup> juillet  
LALLEMENT Maximilien et LALLEMENT Audrey



## ILS SE SONT PACSÉS



3 février  
ZANELLI Vincent  
et PAQUET Charlotte



24 avril  
ORTIZ Alexis  
et DEMOLON Mélanie



22 mai  
RICHARD Franck René  
et MEUNIER Catherine



1<sup>er</sup> juillet  
MARTIN Anne-Laure  
et HERBULOT Corentin

# ANNIVERSAIRE DE MARIAGE



**NOCES D'ETAIN 10 ANS DE  
VICTOR ET LESLIE MIRANDA**



**NOCES D'OR 50 ANS DE  
JEAN-CLAUDE ET CLAUDINE PARADON**



**NOCES DE DIAMANT 60 ANS DE  
GASTON ET COLETTE PRUVOT**

## ILS ONT VU LE JOUR EN 2023

Jeanne LAC-BERIERE ZIMMER  
1<sup>er</sup> février

Ethan SCIASCIA SAUZE  
11 mars

Iris POULAIN CARMINATI  
2 février

Lily-Rose THIRY  
26 juillet

Raphaël WASLET  
2 mars

Arthur PIROTTE LESSARD  
4 octobre

Jassim EL GOUNDOUL  
11 mars

Anaya AMAGOUR  
2 novembre



## PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

Léon JEANETTE 17 juin 2023



## ILS NE SONT PLUS

Louis LOPEZ  
19 janvier

François BINET  
6 mars

Alain LECUIVRE  
17 mars

Yannick JOURNET  
24 mars

Lionel BACKES  
16 juin

Daniel VAUTIER  
25 août

Christiane MERLE, épouse CORBION  
29 septembre

Thérèse MERLETTE, épouse BONFIGLIOLI  
26 octobre

Madeleine MOUTON  
20 novembre

**ACIER  
ALUMINIUM  
PVC**

**ZUCCARI**

**SERRURERIE  
MENUISERIE MÉTALLIQUE**

**FABRICANT**

ZA de la Poterie - Rue d'Evigny - BP66  
08002 PRIX LES MEZIERES Cedex

tél. 03 24 57 01 99 - fax 03 24 57 38 01  
zuccari08@wanadoo.fr



On a fêté Halloween à l'école maternelle



Les personnels n'ont pas hésité à se costumer.



La traditionnelle chasse aux œufs a rassemblé de nombreux enfants



70 sapins répartis ont été décorés par les membres du Comité des Fêtes et de Loisirs



La Batterie Fanfare a participé au premier Forum des associations aiglemontaise.



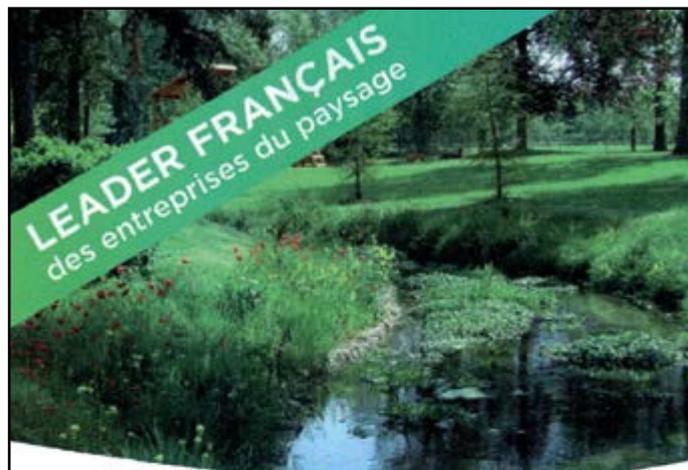
**FUSION**  
GRAPHIC

**COVERING  
PRINT  
ENSEIGNES  
GOODIES  
TEXTILE**

[www.fusiongraphic.fr](http://www.fusiongraphic.fr)

   
fusiongraphic

4 RUE FRANÇOIS URANO - 08000 WARCQ 03 24 33 42 42



**LEADER FRANÇAIS**  
des entreprises du paysage



**idverde**

CRÉER ET ENTRETENIR LE PAYSAGE

---

Agence de Charleville  
Route de Belval - 08000 WARCQ - Tél. : 03 24 52 95 61  
[idverde.com](http://idverde.com)

**ETS PAYART**

**G.E.D**

**SOLUTIONS D'IMPRESSION**    **INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE**    **Buro**



03 24 33 13 44  
[contact@etspayart.com](mailto:contact@etspayart.com)





Le barbecue municipal attire la foule



Recueillement lors de l'assemblée générale des Anciens Marins



La rue Jean Mermoz se transforme

### 3 AIGLEMONTAIS MIS À L'HONNEUR POUR LEUR ENGAGEMENT ASSOCIATIF



Monique Del'Hozanne animatrice de la bibliothèque



Bruno Galmiche, président du club d'Aïkido



Éric Kaluzny, vice président de l'Olympique Charville Neufmanil Aiglemont



**AGENCE STEPHANE  
COLOMBET**  
COORDONNATEUR  
**SPS**

☎ 03 24 38 63 33 📍 18 rue Etienne Dolet - 08300 RETHEL



**EUROVIA**  
VINCI  
Agence de SEDAN

**TRAVAUX PUBLICS**  
Qualité ISO 9001

*TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
REVÊTEMENTS INDUSTRIELS ET SPÉCIAUX  
TRAVAUX PARTICULIERS - ENROBÉS*

Z.I. de Glaire - CS 50334 - 08203 SEDAN Cedex  
☎ 03 24 27 08 86 - Fax : 03 24 29 46 56



**FRITERIE LA FOURCHETTE  
QUI ROULE**

*Tous les jours sauf lundi midi et dimanche  
de 11h à 14h et de 18h à 21h.*

**06 46 07 96 51**

Parking du Terrain de Football  
Rue Marcel Dorigny - 08090 AIGLEMONT



**Ets KNEPER**  
SARL

**FOURNITURES EN GROS ET PARTICULIERS  
PEINTURES - PAPIERS PEINTS  
PRODUITS DE DECORATION**

ZI. de MOHON  
16, rue Camille Didier  
08000 Charleville-Mézières

TEL. 03 24 59 01 69  
kneper@wanadoo.fr



**DEPHI**

4 Allée de la Côte des Blancs  
Parc d'activités terres Rouges  
51200 EPERNAY

Tél : 03 26 54 40 50 Fax : 03 26 55 67 81  
Site : [www.dephi.fr](http://www.dephi.fr) E-mail : [info@dephi.fr](mailto:info@dephi.fr)



**Jean MAGOT**  
MAISON FONDÉE  
en 1885

**Boulons d'ancrage - Ferrures spéciales**

12, rue Parmentier  
08090 AIGLEMONT

Tél. 03 24 56 12 66 - Fax 03 24 59 31 01



Billets unitaires,  
Pass MobiTAC, Pass 10...

**RECHARGEZ  
VOTRE PASS  
SUR BUSTAC.FR**

ARDENNES  
METROPOLE

Rendez-vous sur  
[bustac.fr](http://bustac.fr)

GRUPE RATP



**Traiteur  
Saint-Laurent**

**BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR**

**BOUCHERIE 03 24 37 57 03**  
Secrétariat 03 24 35 28 94

5 rue des Campanules - 08090 SAINT LAURENT

Réservation : [boucherie.grossmann@gmail.com](mailto:boucherie.grossmann@gmail.com)



Le barbecue du 1<sup>er</sup> mai démarre par une aubade de la BFA



Fête de la musique à Aiglemont



Une pièce de théâtre proposée par le Gym Club



Assemblée générale du club de karaté



Les enfants de l'école ont fêté les 100 jours



Les jeunes volontaires du SNU ont participé à l'appel du 18 juin



Remise du chèque à l'association "Faisons du sport contre le cancer" lors de l'assemblée générale du Gym Club

**ST PIERRE AUTO**  
**EUROTYRE**

Tél. 03 24 59 07 57 Rue de l'Armistice  
Fax : 03 24 59 98 78 (quartier de Montcy- St-Pierre)  
à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

**DS TAXI 08**  
**06 45 41 54 33**

Taxi conventionné CPAM  
Secteur Charleville

Hôpitaux  
Gares  
Aéroports

Consultations  
Rayons...

delyot.sandro@orange.fr

**CHAUFF'ÉO PERRIN**

7 rue Marcel Dorigny  
08090 AIGLEMONT

**03 24 33 40 15**

www.chauffeo-perrin.fr

**DUMAY**  
BUREAU D'ÉTUDES

Urbanistes, Paysagistes, Ingénieurs,  
Juristes, Géomètres...

Une équipe  
de professionnels de  
l'aménagement pour  
vous accompagner

Expérience  
PLUS Voie Paysage Hydraulique  
Disponibilité ZAC Réseaux  
Maîtrise d'œuvre  
Topographie Écoute Équipe Biomasse  
Planification

**BUREAU D'ÉTUDES DUMAY**  
28, avenue Philippoteaux 08200 SEDAN  
03 24 27 87 87 - dumay@dumay.fr - www.dumay.fr



PRÉSENT SUR LES GRANDS CHANTIERS  
DU NORD DE LA FRANCE

PLUS QUE JAMAIS ARDENNAIS !

Des engins modernes  
100% Biocarburant  
Intégration des dernières technologies



Vous recherchez une formation ?  
www.cfa-francois-urano.fr



WWW.URANO.FR

# LES RENDEZ-VOUS EN 2024

## JANVIER

**SAMEDI 6**  
VŒUX DU MAIRE  
MAIRIE

**MERCREDI 10**  
VŒUX - JUJUTSU

## FÉVRIER

**VENDREDI 9**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
BFA

**DIMANCHE 11**  
BOURSE MULTI COLLECTIONS  
ALICIA

**VENDREDI 16**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ALICIA

**SAMEDI 24**  
THÉÂTRE - CDF

## MARS

**SAMEDI 9**  
SOIRÉE DANSANTE  
BFA

**DIMANCHE 17**  
REPAS DES SENIORS  
MAIRIE ET CDF

**SAMEDI 23**  
REPAS  
CHASSEURS

**DIMANCHE 31**  
CHASSE AUX ŒUFS - CDF

## AVRIL

**SAMEDI 6**  
CIRCUIT DES ARDENNES  
MAIRIE ET CDF

**SAMEDI 13**  
SOIRÉE  
GYMCLUB

**DIMANCHE 28**  
SOUVENIR DES DÉPORTÉS  
ANCIENS COMBATTANTS

## MAI

**MERCREDI 1<sup>ER</sup>**  
BARBECUE MUNICIPALE - CDF

**MERCREDI 8**  
COMMÉMORATION  
ANCIENS COMBATTANTS

**JEUDI 9**  
BROCANTE - LARA

## JUIN

**SAMEDI 8**  
REPAS  
CHASSEURS

**MERCREDI 12**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
JUJUTSU

**MARDI 18**  
APPEL  
ANCIENS COMBATTANTS

## JUILLET

**SAMEDI 13**  
DÉFILÉ ET FEU ARTIFICE - CDF

**DIMANCHE 14**  
COMMÉMORATION  
MAIRIE ET CDF

## SEPTEMBRE

**SAMEDI 21**  
REPAS  
CHASSEURS

## OCTOBRE

**SAMEDI 5**  
THÉÂTRE - CDF

**SAMEDI 12**  
SOIRÉE  
GYMCLUB

**DIMANCHE 20**  
ARTS CRÉATIFS  
ALICIA

**JEUDI 24**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
AIKIDO

## NOVEMBRE

**LUNDI 11**  
COMMÉMORATION ET REPAS  
ANCIENS COMBATTANTS

**SAMEDI 23**  
REPAS ST CÉCILE - BFA

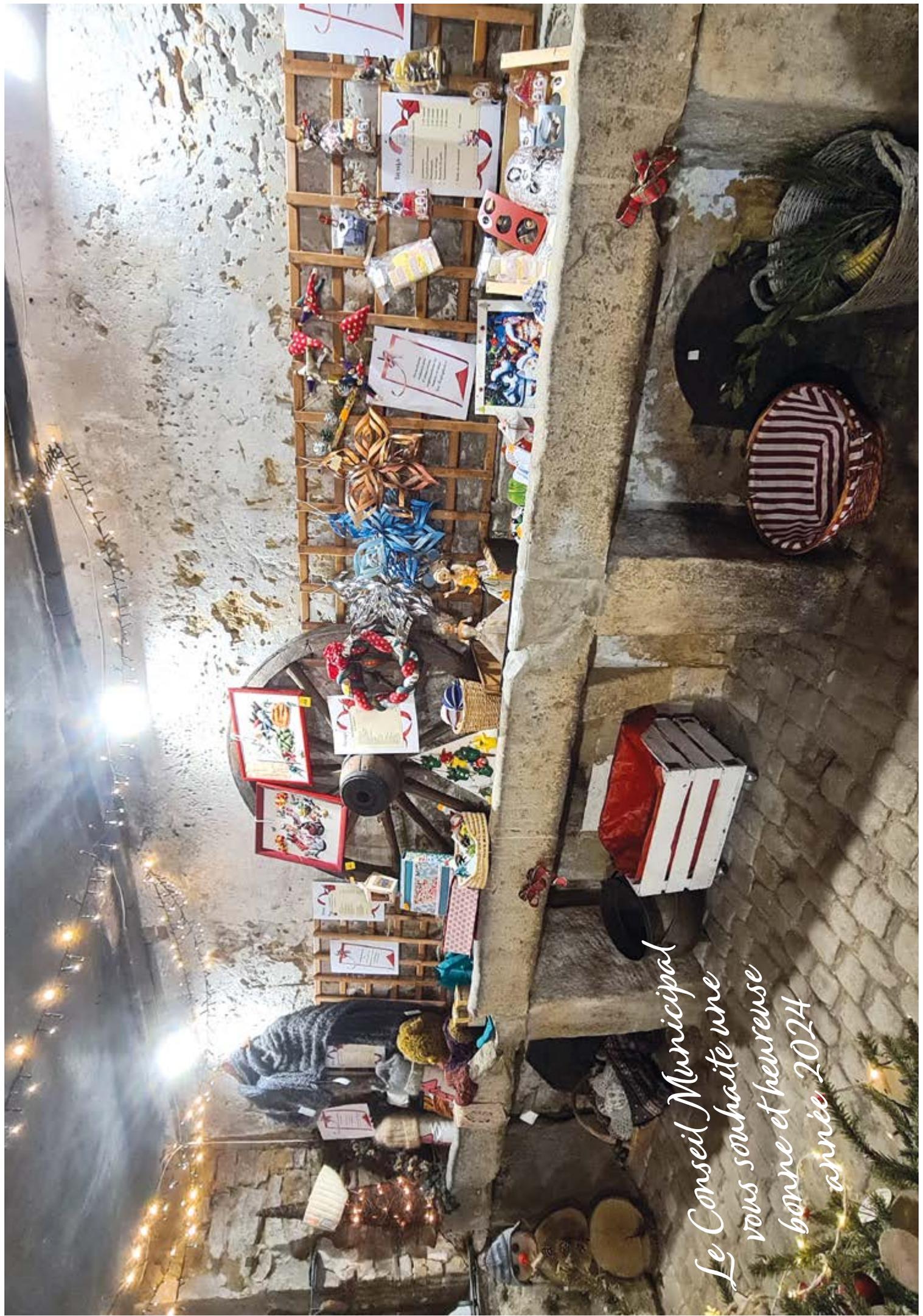
## DÉCEMBRE

**JEUDI 5**  
AFN  
ANCIENS COMBATTANTS

**VENDREDI 6**  
SAINT NICOLAS - CDF

**SAM 7 ET DIM 8**  
TÉLÉTHON - CDF

**MERCREDI 18 AU SAM 20**  
MAISON DU PÈRE NOËL  
CDF



*Le Conseil Municipal  
vous souhaite une  
bonne et heureuse  
année 2024*